

# Langrune sur mer

Informations **municipales** → Bulletin n°56.8



→ Janvier 2016



## ETAT CIVIL

### Naissances

BAZIRE Anna - 11/07/15  
 BENSUET DUGAST Lucas - 27/04/15  
 BERARD HENRY Louna - 29/10/15  
 BILHAUT VUILLEMIN Brune - 15/12/15  
 CLAUQUIN Léonie - 07/12/15  
 DURAND Robin - 06/03/15  
 HÉTIER Grégoire - 06/07/15  
 LAMBRECHT Ilenzo - 20/01/15  
 LEROY Lucien - 26/10/15  
 LEROYER Jules - 12/11/15  
 MANTEY Oscar - 19/03/15  
 NOURRY Théo - 20/04/15  
 PORTRON Marius - 11/06/15  
 SENK Cylou-Ann - 04/08/15

### Mariages

BELLAMY Marion / LEBRETON Benoit 30/05/15  
 GIRARD Marine / LEMAY Jérémy 04/07/15  
 LEFAURE Sylvie / LIHARD Alain 14/02/15  
 MARRY Claire / REVERSE Etienne 23/07/15  
 WALTER Olivier / WROBEL Florence 02/05/15

### Décès

01/11/15 - BARSOLLE Marcelle née CARDOT  
 15/03/15 - BERTRAND Anik née LECOUCVEY  
 14/07/15 - COUESPEL Odette  
 17/11/15 - DELOYE Charles  
 24/01/15 - DESTIGNI Christiane née BISSON  
 22/08/15 - DUFLOCCQ Marie-Agnès  
 née CHAUFOR  
 22/04/15 - FRÉMONT Micheline née SAVARIT  
 12/05/15 - GOULET Marie née FLEURY  
 10/11/15 - GROULT Robert Henri  
 10/02/15 - GUITTARD Simone née POTVIN  
 03/04/15 - LO PINTO Maryse née DEBONO  
 01/08/15 - LOUVEL Pierre  
 12/06/15 - MICHEL René  
 12/08/15 - TISSIER François  
 04/08/15 - VIENNOT Jacqueline née TIPHAGNE

## SOMMAIRE

### VIE MUNICIPALE

Edito du maire.....	1
Retrospective 2015.....	2
Règlement voirie.....	3
Guide de bonne conduite laïque.....	4
Urbanisme - aménagement de voirie.....	5
Les parkings et zones de stationnement.....	6-7
Projet d'aménagement du Bois Joli.....	8-9
Conseil Municipal des Jeunes .....	9
Noël des écoles - Téléthron - Crèche de l'Eglise.....	10
Bibliothèque municipale - CCAS .....	11
Anciens combattants.....	12
Le 6 juin 2015 .....	13
Le Port - Les deux lotissements.....	14-15
Comité des fêtes.....	16-17
Repas des Anciens - AIRE .....	18
Nouveau calendrier de collecte.....	19

### VIE SPORTIVE

Voiles de Nacre.....	20
Tennis de table avec ATTL.....	21
Football club - Gymnastique volontaire.....	22
Académie d'escrime .....	23
Country Club - Yoga.....	24

### VIE ASSOCIATIVE

Association parents d'élèves - Amis de Linglonia.....	25
Les Fous de Bassan.....	26
L'AOC.....	27
Comité jumelage - ALPAC Arc en Ciel.....	28
Infos pratiques - Tarifs 2016.....	29
Liste des associations .....	32
Plan de Langrune.....	33
Deux Langrunaïses à l'honneur .....	36

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

26 OCTOBRE 2016

## SOURCE INSEE JANVIER 2016

1765 habitants

## SACS JAUNES DE TRI SELECTIF

Vous pouvez retirer un seul rouleau de sacs par famille, à l'accueil de la mairie

## HORAIRES DE DÉCHÈTERIES LUC-SUR-MER ET SAINT-AUBIN-SUR-MER

### Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)

	Luc-sur-mer	Saint-Aubin-sur-mer
<b>Lundi</b>	de 9h à 12h et de 13h à 17h	fermé
<b>Mardi</b>	fermé	de 9h à 12h et de 13h à 17h
<b>Mercredi</b>	de 9h à 12h et de 13h à 17h	fermé
<b>Jeudi</b>	fermé	de 9h à 12h et de 13h à 17h
<b>Vendredi</b>	de 9h à 12h et de 13h à 17h	de 9h à 12h et de 13h à 17h
<b>Samedi</b>	de 9h à 18h	de 9h à 18h

### Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

	Luc-sur-mer	Saint-Aubin-sur-mer
<b>Lundi</b>	de 9h à 12h et de 14h à 18h	fermé
<b>Mardi</b>	fermé	de 9h à 13h et de 14h à 18h
<b>Mercredi</b>	de 9h à 12h et de 14h à 18h	fermé
<b>Jeudi</b>	fermé	de 9h à 13h et de 14h à 18h
<b>Vendredi</b>	de 9h à 12h et de 14h à 18h	de 9h à 13h et de 14h à 18h
<b>Samedi</b>	de 9h à 18h	de 9h à 18h

**Accès** : gratuit pour les particuliers sur présentation de la carte de déchèterie (disponible dans votre mairie). En cas de perte ou de vol, une nouvelle carte vous sera attribuée par la Communauté de communes contre la somme de 3 euros. Vous avez accès aux deux déchèteries avec la même carte.

**Localisation** : à Luc-sur-mer : rue Abel Lemarchand et à Saint-Aubin-sur-mer : route de Tailleville.

**Attention** : Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

**ce que l'on peut y déposer** : dans la limite de 2m<sup>3</sup> par jour :

Ferraille, branchages, gravats, huiles de vidange, amiante (uniquement à Luc), encombrants, bois (pas de souches), piles, huiles de friture, déchets dangereux ménagers, déchets verts, carton, batteries usagées, verre\*, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

\* des colonnes à verres sont également installées dans votre commune.



## EDITO

L'année 2015 a été éprouvante émotionnellement. L'attentat de Charlie Hebdo le 7 janvier 2015, et l'attentat du 13 novembre 2015 dans Paris ont fait de nombreuses victimes et ont marqué fortement nos esprits.

Nous avons tous condamné unanimement ces actes barbares qui ont frappé la France et atteint des innocents.

Les Langruneais ont tenu à prouver leur attachement aux valeurs républicaines que sont la liberté, l'égalité et la fraternité.

Un rassemblement à l'initiative du conseil des jeunes a réuni en janvier 2015 sur la place du 6 juin, 400 personnes, et en novembre 2015 les enfants des écoles, les habitants et les élus devant la mairie pour un moment de recueillement suivi d'une minute de silence et de la Marseillaise.

### L'ANNÉE 2015 A CONNU DES ÉVÉNEMENTS PLUS HEUREUX.

Comme l'inauguration de l'école de voile le 16 mai 2015.

Après un long processus de réflexion avec les dirigeants du club de voile, a surgi la volonté commune de construire un nouveau bâtiment.

En effet le constat de locaux vétustes et pas adaptés a motivé une prise de décision en 2011 de l'équipe municipale de construire une nouvelle école de voile et ainsi permettre d'atteindre un bon niveau d'accueil pour la pratique de la voile, dans des locaux fonctionnels, et accessibles à tous, afin de développer les activités du club.

La forte dynamique de l'association baptisée récemment « Voiles de nacre » joue un rôle associatif fort sur la commune et sur le territoire intercommunal.

L'ouverture de « Voiles de Nacre » de mars à fin novembre permet d'offrir un panel varié d'activités nautiques sur la côte de Nacre pour tout public à partir de 8 ans, y compris les scolaires pour la découverte des sports nautiques et du milieu marin. Je vous invite à venir les rencontrer.

Ce projet a été un engagement financier important pour la commune. Il a été mûrement étudié pour atteindre une dépense raisonnée, en adéquation avec le budget de la commune. L'objectif initial était de recourir aux subventions avec un montant minimum de 40% d'aides pour lancer le projet.

L'objectif a été atteint grâce à la participation de l'État, des assemblées régionales et départementales, du fond de concours de Cœur de Nacre et d'une réserve parlementaire. Le taux de subvention a atteint 62% du coût total de l'opération qui s'élève à 1 045 000€.

2015 a été marqué aussi par l'ouverture des nouveaux locaux de la bibliothèque municipale inaugurés le 26 juin 2015. Les locaux existants au 43 bis rue de la mer avaient atteint leur limite d'usage.

- Locaux vétustes ne garantissant plus les normes de sécurité
- Surfaces insuffisantes
- Bâtiment avec un étage limitant l'accès pour les enfants et les personnes à mobilité réduite.
- Accès des locaux se faisant par une impasse avec un bâtiment non visible de la rue.

Ces constats établis, les élus décident de délocaliser la bibliothèque pour satisfaire à des critères de surfaces exigés par la Bibliothèque départementale de prêts et des critères de fonctionnalités pour des locaux adaptés aux usages d'une bibliothèque moderne.

Cette nouvelle bibliothèque aménagée dans un bâtiment existant rénové et agrandi offre des espaces fonctionnels, et largement dimensionnés se composant :

- d'une salle de consultation et de lecture de 123 m<sup>2</sup>, d'un bureau de 12 m<sup>2</sup>, d'un office de 6 m<sup>2</sup>, d'une salle de réunion de 50 m<sup>2</sup> et de blocs sanitaires de 27 m<sup>2</sup>.
- d'une terrasse de 50 m<sup>2</sup>

Le taux de participation financière a atteint 70% couvert par la vente des anciens locaux et les subventions de l'État sur un montant total de 346 703 €.

La bibliothèque compte dans ses rayonnages 3500 livres toutes catégories dont 1000 livres renouvelés par la bibliothèque départementale de prêt 2 fois par an.

La structure est dirigée par une équipe de bénévoles et une personne permanente.

Elles se feront un plaisir de vous faire découvrir les différents espaces, comme le coin enfants que les scolaires fréquentent 1 fois par semaine.

### Parmi les dépenses importantes de 2015, des réfections de voirie ont été entreprises :

- La rue du Général Leclerc sur le CD 514, avec l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, le changement des branchements plomb et des réseaux en amiante, la création de trottoirs, la modification de la chaussée pour contribuer à ralentir les véhicules et à sécuriser la circulation des piétons.

Je remercie pour leur participation financière le SDEC, les syndicats d'eau et d'assainissement et le conseil départemental.

- la rue de la Mer classée route départementale sur la portion église et limite en pavés où la couche de roulement en enrobé a été refaite par le conseil départemental dans le but du reclassement en voie communale.
- La réfection d'un trottoir à proximité des écoles pour faciliter les cheminements

Tous ces travaux participent à mieux partager la rue et l'espace public entre les différents usagers automobilistes, cyclistes et piétons.

### L'année 2016 sera propice à une continuité des travaux de voirie et d'amélioration des bâtiments communaux.

Toutefois la prudence est de rigueur, du fait d'un contexte économique encore fragile qui occasionne des diminutions des subventions de l'état et des collectivités territoriales.

### Pour ce qui concerne l'offre immobilière à Langrune :

- Le lotissement « Le Jardin des Dunes » aménagé par la société Edifides accueille depuis l'été de nouveaux langruneais et depuis octobre 2015, le bailleur social Partélios qui a mis en location 15 logements pour de nouvelles familles. Je rappelle que cette opération est composée de 24 parcelles en lots libres, de 15 logements sociaux et de 32 appartements intermédiaires du T2 au T4 duplex répartis en 3 bâtiments qui devraient se construire dans le 1er semestre 2016. Ce projet de 32 logements appelé « Les Littoirelles » est actuellement en commercialisation et est ouvert à l'investissement locatif dans le cadre de la loi Pinel et PLS (prêt locatif et social).
- Une autre opération doit voir le jour en 2016, puisque la société PIERREVAL s'est portée future propriétaire d'un terrain d'une surface de 2.4ha sur le site de la colonie Nestlé. Ce futur lotissement qui s'appellera « le clos des Sages » sera composé de 36 parcelles, de 2 macrolots destiné à du logement social et d'un bâtiment existant conservé, destiné à des appartements.
- L'équipe municipale planche aussi sur le devenir du parc des Chasses terrain de plus d'1 ha, propriété de la commune depuis 2012 composé d'une zone boisée de 5600 m<sup>2</sup>, d'une maison de maître du 19<sup>ème</sup>, et d'un bâtiment de 700 m<sup>2</sup>. La commission municipale de développement économique prévoit de consulter un architecte pour une mission de conseil et de prospective sur des orientations retenues par la commission.
- Tous ces projets de construction viennent conforter les indicateurs démographiques, et économiques de la commune qui tendent à démontrer la nécessité de produire des logements avec une offre locative, et une mixité sociale pour accueillir des jeunes couples et parents nécessaires au dynamisme du village, et bénéfiques à l'économie locale.

**Je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite en mon nom et au nom de toute mon équipe municipale pour cette nouvelle année 2016.**

Le Maire  
Jean-Luc GUINGOUAIN

## Rétrospective 2015



Commémoration du 8 mai 2015



Remise coupes Tournoi tennis, le 26 juillet 2015



Jury concours maisons fleuries le 10 août 2015



Inauguration de la bibliothèque le 27 juin 2015



Concours de pêche le 2 août 2015



L'équipe des sauveteurs à la fête du 15 août 2015



Concours de pêche le 5 juillet 2015



Remise des diplômes brevet de natation le 9 août 2015



Pot d'accueil des estivants le 6 juillet 2015



Sortie découverte à Villedieu les Poêles le 2 octobre 2015



Pot de début de saison le 9 juillet 2015



Concours de pêche le 2 août 2015



Jumelage, déplacement en Grande Bretagne le 10 octobre



Concours sur sable le 14 juillet 2015



Rassemblement républicain - mairie - le 16 novembre

## Réglement de voirie

### Article 9 : Écoulement des eaux pluviales

L'écoulement des eaux dans les fossés de la route ne peut être intercepté.

Le rejet des eaux pluviales, de ruissellement ou de nappe phréatique en provenance de propriétés riveraines ne devra en aucun cas s'écouler directement sur le trottoir ou la chaussée. Un piège à eau adapté au profil du terrain devra être réalisé en limite du domaine communal aux frais du riverain.

L'écoulement des eaux pluviales provenant du toit ne peut se faire directement sur l'assiette des voiries. Les eaux pluviales doivent être conduites jusqu'au sol par des tuyaux de descente.

Les branchements (conduites, gargouilles, caniveau en pavé) seront réalisés selon les règles de l'art et dans le respect de l'ensemble des réglementations en vigueur. La construction, l'entretien des ouvrages de branchement sont à la charge du propriétaire riverain ou du bénéficiaire des dits ouvrages. Les propriétaires de terrains encaissés bordant les voies publiques sont tenus de recevoir les eaux qui s'écoulent naturellement de ces voies et ne peuvent faire aucun ouvrage tendant à empêcher leur libre écoulement, à les faire séjourner dans les fossés ou refluer sur le sol de la voie.

### Article 20 : Autorisation d'entreprendre les travaux

Les occupations du domaine public routier communal, lorsqu'elles donnent lieu à emprise sont soumises à une autorisation d'entreprendre les travaux.

Les travaux affectant une voie, une chaussée ou des trottoirs dont le revêtement date de moins de 2 ans sont interdits sauf impossibilité technique dûment constatée.

Sur les chaussées neuves ou renforcées depuis moins de 5 ans le fonçage ou le forage est exigé sauf impossibilité technique dûment constatée.

La permission de voirie et cette autorisation peuvent faire l'objet d'un traitement conjoint sous la forme d'un arrêté unique.

### Article 23 : Sécurité et Signalisation des chantiers

Les travaux devront être signalés conformément aux dispositions du Code de la route et à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1, 8ème partie signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié et de l'instruction sur la signalisation routière prise pour son application.

Si les travaux nécessitent la mise en place d'une déviation, une demande d'arrêté de réglementation de la circulation est adressée au maire quinze jours avant le début des travaux.

La signalisation correspondante est mise en place par le prestataire sous la responsabilité de l'autorité administrative chargée de la police de la circulation.

### Article 24 : Protection du domaine public

Durant la durée des travaux, toutes les mesures nécessaires devront être prises pour assurer la protection et l'intégrité des abords du chantier.

Ces mesures concernent le domaine public routier ainsi que ses dépendances.

### Article 26 : Ouvrants, volet, porte-fenêtre

Aucune porte ou portail ouvrant vers l'extérieur ne doit faire saillie sur le domaine de voirie, à l'exception des locaux techniques dont la réglementation en matière de sécurité impose une ouverture vers l'extérieur et dispose d'une procédure d'accès sécurisé (ex: le transformateur électrique), dans ce cas, la porte sera rabattue et fixée sur la façade lors de l'intervention.

Les volets qui s'ouvrent au rez-de-chaussée en surplomb du domaine de voirie doivent être rabattus et fixés sur les murs de façade. Les volets en saillie à ouverture automatique et les châssis basculants au-dessus du trottoir en rez-de-chaussée ne sont pas autorisés pour des raisons de sécurité.

### Article 27 : Ouvrages annexes au bâtiment

Il est interdit de construire des ouvrages (tels que des escaliers, des descentes de cave, des rampes, d'implanter des marches, des bouches d'aération, des équipements techniques entre autre boîte à lettres etc. ...) dans l'emprise du domaine de voirie sauf autorisation d'occupation du domaine public routier. Tous les équipements de cette nature destinés au fonctionnement ou à la conservation des bâtiments devront être situés à l'intérieur des propriétés privées.

En cas d'autorisation d'urbanisme, les ouvrages annexes situés au niveau du sol et en saillie sur l'alignement devront être supprimés et le domaine public remis en état en cohérence avec le traitement du sol voisin.

La Commune de Langrune sur Mer pourra après mise en demeure, enlever les obstacles, réparer et remettre en état les ouvrages de voirie et ses équipements.

Les infractions sont constatées par :

- les officiers de police judiciaire (notamment le maire et les adjoints, les officiers et gradés de gendarmerie),
  - les agents de police judiciaire (les gendarmes, les agents de police municipale),
- Les infractions sont prouvées soit par procès-verbal ou rapports, soit par témoins. Ces infractions sont sanctionnées par des contraventions de voirie.

### BON À SAVOIR

Extraits du Règlement de Voirie de la Commune de Langrune sur mer.

L'ensemble du texte est consultable et à disposition en mairie.



Un chevreuil repêché par un moniteur de voile le 22 mai 2015



Le 6 juin 2015 : Un phoque blessé a été aperçu par les employés communaux. Prenant quelques minutes pour se reposer sur le sable, il a ensuite rejoint l'épi avant de retourner en mer.

## Guide de « bonne conduite laïque »

### la restauration scolaire

La restauration scolaire constitue un service public facultatif et non un service public obligatoire.

L'organisation de ce service, et en particulier le règlement intérieur, dont l'élaboration est fortement conseillée, est de la compétence du conseil municipal qui doit prendre une délibération sur ce sujet.

#### L'AMF rappelle que l'obligation alimentaire incombe aux familles et non aux communes.

La restauration scolaire, lorsqu'une commune a fait le choix de la mettre en place, répond aux impératifs suivants :

- Assurer aux enfants de pouvoir manger, et bien manger (d'un point de vue nutritionnel), le midi, au cours d'une pause agréable et conviviale ;
- Appliquer la réglementation relative à la qualité nutritionnelle des repas qui vise à limiter le service des plats les plus gras et sucrés, aucun aliment spécifique ne devant donc être cité ;
- Faire l'apprentissage du goût et de la diversité des saveurs.

Il appartient donc aux parents d'inscrire ou non leur(s) enfant(s) à la cantine en ayant connaissance des menus qui y seraient servis et des règles prévues dans le règlement intérieur.

Les familles doivent s'adapter aux règles de l'école républicaine laïque et non l'inverse.

Pour l'AMF, il n'est pas acceptable de proposer des menus confessionnels et il est contraire aux règles laïques de déterminer les menus en fonction de motifs religieux ou philosophiques.

Ainsi, il serait contraire au principe de laïcité d'exclure un aliment ou un type d'aliment pour répondre à des prescriptions religieuses ou philosophiques comme il le serait d'ailleurs également de proposer systématiquement cet aliment ou ce type d'aliment.

En ce sens, l'utilisation du terme même de menu de substitution est impropre.

Les paniers repas ne peuvent, quant à eux, être envisagés que pour des raisons médicales justifiées, dans le cadre du projet d'accueil individualisé (PAI).

Il n'est pas non plus envisageable d'obliger les communes à prévoir obligatoirement un menu végétarien.

Dans les faits, la diversification des menus ou le choix offert aux enfants dans certaines cantines scolaires permet de leur assurer un repas équilibré sans contrevenir aux règles de la laïcité.

Lorsque le choix n'existe pas, les personnels chargés de la restauration scolaire apportent toujours une attention particulière à compenser par d'autres aliments ceux que les enfants n'auraient pas choisis, et ce, pour quelque motif que ce soit, religieux ou pas.

### le financement des associations

#### SUBVENTIONS

L'attribution d'une subvention à une association ne constitue pas un droit acquis. La subvention envisagée doit en effet revêtir un intérêt communal.

La subvention, issue de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, se définit ainsi :

« Constituent des subventions, au sens de la présente loi, les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires.

Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent »

Cette définition inclut donc les aides de toute nature dans la définition de la subvention.

C'est, par exemple, le cas pour la mise à disposition gratuite de locaux communaux au profit d'associations, prévue par l'article L. 2144-3 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), qui constitue au regard de cette définition une subvention en nature.

Le versement de la subvention donne lieu à une délibération distincte du vote du budget (article L.2311-7 du CGCT).

L'association bénéficiaire doit avoir été régulièrement déclarée et détenir la personnalité juridique.

A ce jour, aucun texte n'exige pas de la part de l'association candidate à l'octroi d'une subvention la production d'un dossier particulier (statuts de l'association, par exemple..).

Les associations peuvent utiliser, si elles le souhaitent, le formulaire Cerfa de demande de subventions annexe à la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations (en cours de refonte par le ministère).

### la neutralité des élus

Les élus, et tout particulièrement les maires et leurs adjoints, se doivent d'adopter une attitude personnelle neutre et laïque dans l'exercice de leurs fonctions.

L'AMF invite les élus, dans leur action publique, à s'abstenir de faire montre de leurs propres convictions religieuses ou philosophiques.

Les maires, leurs adjoints et les conseillers municipaux se doivent de respecter le protocole républicain dans l'exercice de leurs fonctions.

Dans ce cadre, la participation à des cérémonies religieuses, en tant qu'élu, devra se faire dans le strict respect de la neutralité républicaine, c'est-à-dire sans manifestation de sa propre croyance ou non-croyance.

Elle invite les élus à apporter la forme de respect qu'ils souhaitent, lorsqu'ils pénètrent dans un édifice cultuel mais précise que si certaines règles sont strictes (leur non-respect pouvant être vécu comme une offense grave vis-à-vis de cette religion et donc une entorse à la laïcité, par exemple le fait de ne pas se déchausser avant de pénétrer dans le lieu de prière d'une mosquée), d'autres sont de simples usages (exemple : le fait de mettre une kipa pour entrer dans une synagogue).

Enfin, elle estime qu'il serait inadmissible d'admettre un traitement différencié entre élus, suivant qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, dans l'enceinte des édifices cultuels.

### EXTRAIT DU VADE-MECUM DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

qui est le fruit des réflexions menées par un groupe de travail sur la Laïcité, avec pour objectif de fournir aux élus locaux un guide de « bonne conduite laïque »

# Urbanisme Aménagement Voirie

## • Des travaux pour mieux partager la rue et l'espace public entre les différents usagers (auto - vélo - piéton)



La fluidité de la circulation automobile a longtemps guidé la conception de la voirie publique et les aménagements ont souvent accordé la priorité à la voiture en stationnement ou en déplacement.

Mais, places, trottoirs, rues et squares organisent la vie locale et constituent des lieux d'échange et de rencontre.

La voirie est plus qu'un espace de circulation et sur cet espace personne n'a de droit exclusif ; il convient de partager la voie, et de prendre en compte les pratiques et attentes des usagers, même si les usages se multiplient, se concurrencent et parfois s'opposent.

## POUR RÉPONDRE À CES OBJECTIFS, L'ÉQUIPE MUNICIPALE S'ENGAGE POUR :

- **l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes des mamans.**
  - Abaissements et réfections de trottoirs.
  - Aménagements pour améliorer l'accessibilité de la Mairie et des salles Linglonia et Podevin.
- **une meilleure gestion des flux.**
  - Signalisation à adapter (carrefour rue du Moulin / rue de la Libération par exemple).
- **la préservation de la qualité envi-**

ronnementale et des espaces publics.

- *Projet de la Place du marché et du Bois Joli*

- **la préservation de la sécurité des personnes.**

- *Projet de sécurisation du cheminement piétonnier Rue du Moulin (entre la Bibliothèque et la rue du Colonel Harivel).*

- *Sécurisation du cheminement piétonnier au carrefour Rue Montgomery / Rue des Champs*

- **le développement d'une " voirie pour tous", accordant une attention particulière aux plus vulnérables (les enfants, les personnes âgées, les 2 roues non motorisés, les piétons...) :**

- *Mise en zone de rencontre (zone 20 km/h) la rue de la Mer (entre la rue du Gal Leclerc et la rue A. Briand )*

- **Etude de mise en place d'une zone de circulation apaisée (zone 30km/h) avec un double sens cyclable**

*(rue de la Mer entre la route de Courseulles et la rue de la Libération)*

- **l'amélioration du déplacement et du stationnement automobile :**

- *Rénovation du parking de la rue des Champs*

- *Rénovation de l'enrobé des rues Grange Denis et du Goulet*

- **La mise en place d'un éclairage public semi-permanent pour permettre des économies d'énergie**

En ce début d'année, la commune est en attente des résultats de l'étude menée par les services du SDEC pour la mise en place d'un éclairage semi permanent c'est à dire avec extinction sur la seconde partie de la nuit .

- **Entretien et valorisation du patrimoine communal**

- Réfection de la clôture des cours du groupe scolaire Silas
- Remise en état de l'intérieur du Poste de Secours
- Remise en état de bâtiments des Services Techniques (toiture et parois )
- Aménagement des bâtiments du parc des Chasses
- Réfection d'appartement dans le bâtiment



de la Mairie (étage) et sécurisation de la maçonnerie des lucarnes de toit

- **Poursuite de la politique d'enfouissement des réseaux et de rénovation de l'éclairage public avec des candélabres équipés de LEDS moins énergivores (avenue de la Libération)**

- **Cimetière (route de Douvres)**

Bientôt au cimetière un point de distribution d'électricité qui permettra :

- *L'installation d'un système de contrôle de l'ouverture et de la fermeture de l'entrée par connexion à une horloge électrique*

- *La mise en place d'une pompe électrique pour pouvoir utiliser l'eau du puits pour les arrosages*

- *La mise en lumière de l'entrée du cimetière.*



## QUELQUES CHIFFRES FOURNIS PAR LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

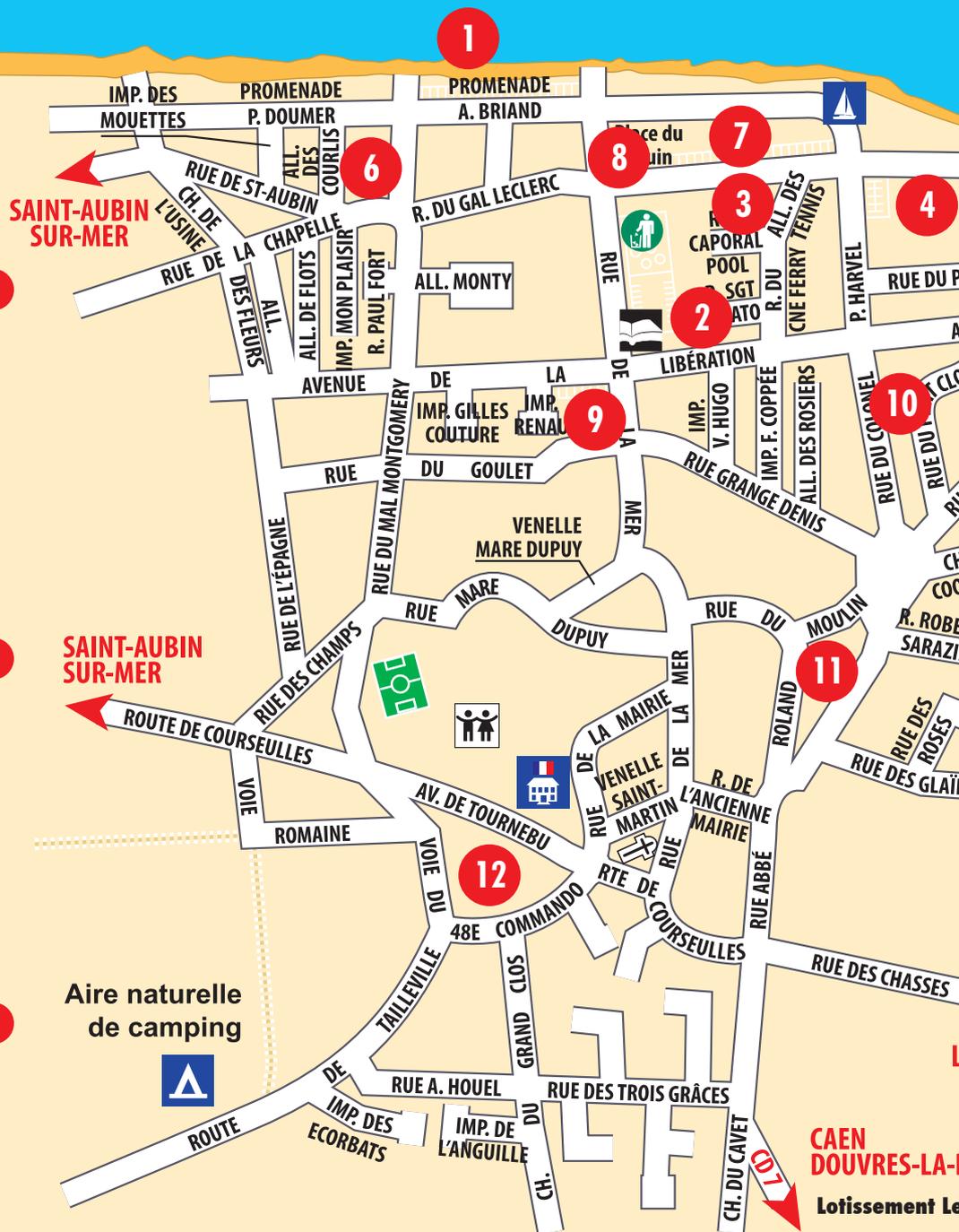
La moitié des décès survenus sur la voie publique ces 12 derniers mois concerne des personnes vulnérables (piétons, cyclistes, motocyclistes). Parmi ces décès, 1/3 concerne des enfants et des jeunes. Les plus de 65 ans représentent 52% des tués parmi les piétons.

Les accidents engageant les piétons de plus de 65 ans ont majoritairement lieu en début ou en fin de traversée (mauvaise évaluation des distances et la vitesse des véhicules).

Il existe des «heures à risque». On enregistre plus d'accidents graves en hiver et en fin de journée quand la luminosité baisse .

**Piéton renversé par un véhicule circulant à 50 km/h :--> DECES du piéton dans 8 cas sur 10**

# Les parkings et zones de stationnement à privilégier



Promenade Aristide Briand



Place du Marché - Avenue de la Libération



Parking Rue Caporal Pool



Parking Harivel



Rue de Luc



Parking des Pecheurs, rue Général Leclerc



# Projet d'aménagement du Bois Joli

Le parc du Bois Joli demeure le principal espace vert du village.

Il sera un espace de rencontre, d'échange et de partage intergénérationnels pour les jeunes mamans avec leurs enfants et les personnes âgées habitées à ces lieux.

Cet endroit offre un couvert végétal précieux lors des chaudes journées estivales et se situe à deux pas de la mer.

Sa situation géographique privilégiée des liaisons douces favorisant une communication directe du village vers la mer en par-

courant les ruelles du bourg.

Le parc du Bois Joli a un statut d'espace boisé.

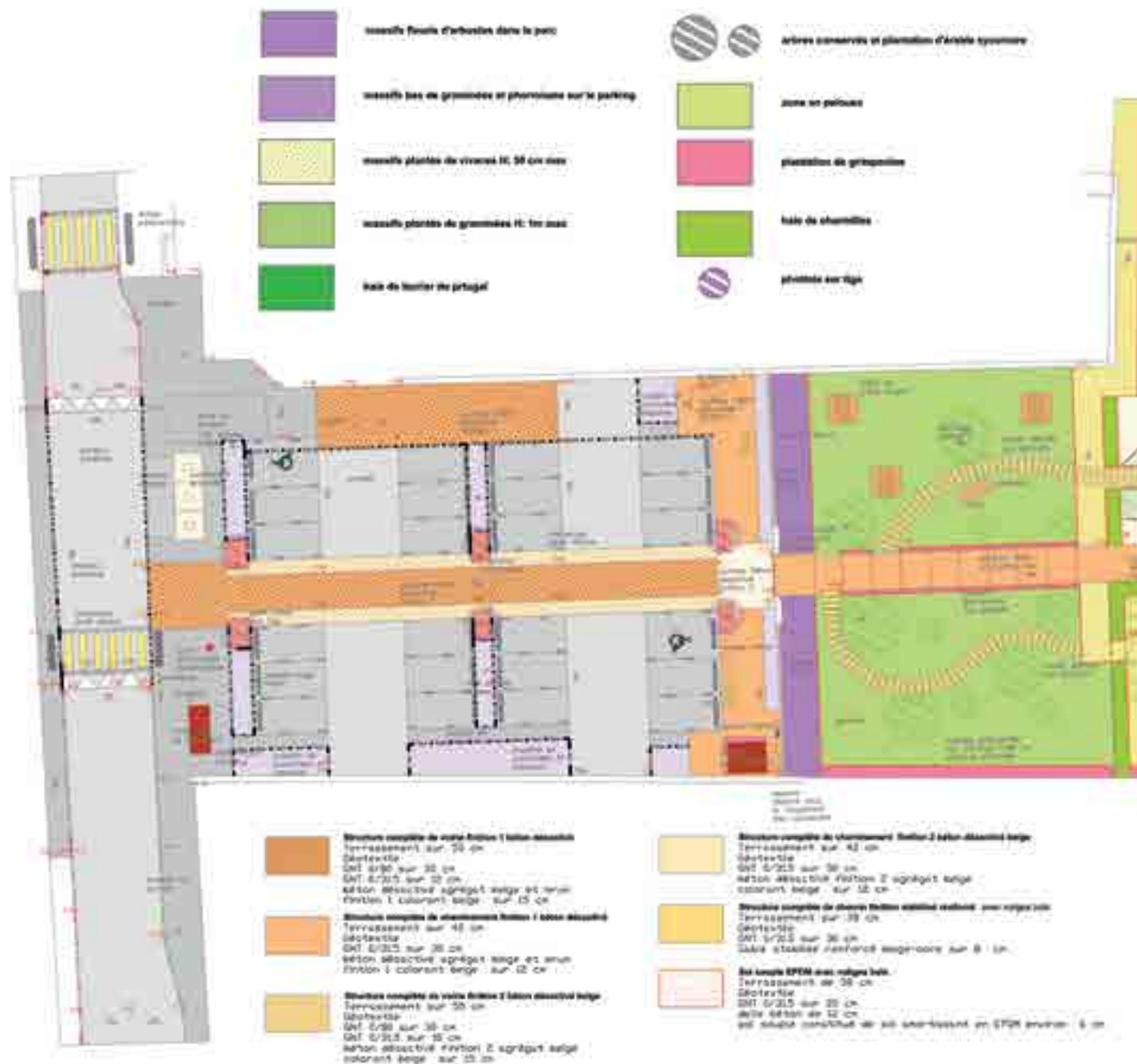
L'architecte paysagiste chargé du projet, a été à notre écoute et sensible à la qualité des espaces créés en termes d'ambiance, de fonctionnalités et de gestion.

Un diagnostic paysager et urbain a été entrepris par l'identification des arbres et de leur état phytosanitaire, des massifs arbustifs, du recensement des jeux, du mobilier urbain, de l'éclairage, des cheminements, des murs existants en pierre

et du mode d'accès au parc.

Le principe de composition du lieu définira un espace jeux ouvert aux enfants de 5 à 12 ans, une aire de jeux pour les petits, une aire de pique-nique avec des espaces de plantations généreusement créés et un kiosque qui sera lieu de vie pour les animations.

Les éléments environnementaux favoriseront le développement durable à partir d'un cahier des charges portant le choix des végétaux et de la gestion de l'eau.



## CMJ

### conseil municipal des jeunes



Le conseil des jeunes a déjà un an. Les jeunes élus ce sont bien intégrés dans leurs missions municipales.

Après une présentation de l'équipe durant les vœux du maire, le conseil des jeunes s'est rapidement proposé pour participer au projet du bois joli. Ce dernier était systématiquement représenté lors des cérémonies, des inaugurations et des manifestations de l'année 2015. La photo témoigne de l'attitude studieuse de l'équipe durant les commissions.

#### PROJET D'AMENAGEMENT DU BOIS JOLI

Ce qu'il en ressort de manière générale :

- Bonne participation des enfants
- Choix unanime sur le choix des jeux :
  - Le plus souvent des jeux colorés en HPL et acier que des jeux bois
- Contraintes financières et de surface pour les jeux bien cernées
- Accord sur le fait d'avoir un élément original par rapport à d'autres parcs à jeux dans le secteur, pour rendre attractif le parc.

#### Proposition pour les jeux enfants 2-6 ans

Les structures à thèmes : 2 tendances de jeux ont été retenues, soit le labyrinthe pour les petits, soit les jeux à thèmes comme le bateau ou la voiture

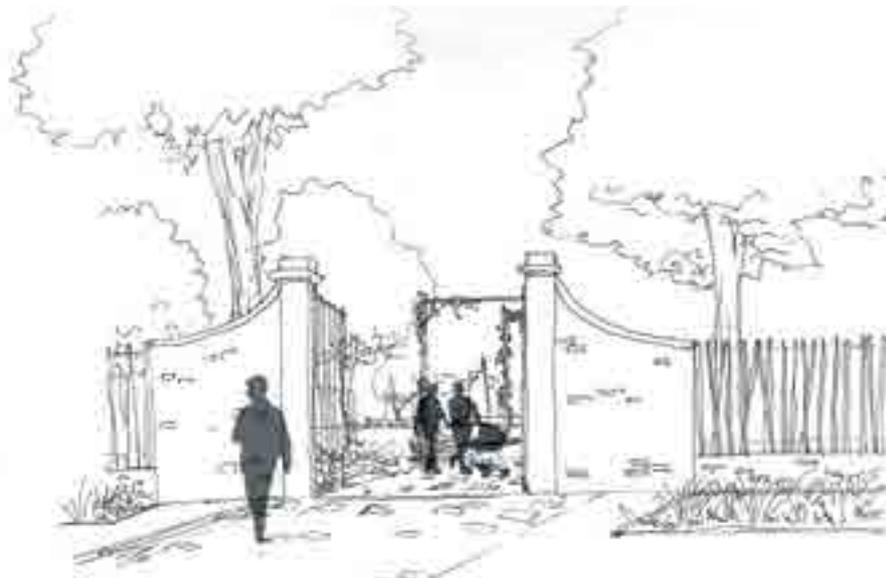
#### Proposition pour les jeux enfants 5-12 ans

Ils sont attirés par les structures dynamiques et par les parcours d'escalade souvent sous forme de cordage, mais avec des formes innovantes (notion de parcours)

**La grande structure de grimpe et de parcours :** Les enfants sont intéressés par les grandes structures en corde, mais plus originales que les pyramides, celles notamment qui font parcours. Ces éléments peuvent accueillir beaucoup d'enfants et être un atout pour l'attractivité du parc.

#### Les structures dynamiques :

Pour les jeunes adolescents, les structures dynamiques plaisent beaucoup, que ce soit au niveau du balancement que du tournoiement ; Elles accueillent le plus souvent un ou deux enfants. Des éléments peuvent venir en complément comme le tourniquet, la balançoire, la bascule ou l'équilibre : le nid d'abeille plaît beaucoup et change par rapport à la balançoire classique.



Croquis de l'entrée principale depuis le parking.



Vue vers la cabane des boulistes. (bassin encore existant).

## Le Noël des écoles



**Primaire :** Les primaires du groupe scolaire SILAS ont eu droit comme chaque année de voir un film au cinéma Le Foyer « LE PÔLE EXPRESS » voyage en train

magique d'un petit garçon jusqu'au pays du père NOËL. Une collation à l'école a clôturé cette sortie récréative.



### **Maternelle :**

Le samedi matin à 10h30 un spectacle de marionnettes « Circus-Circus » revisitant le petit chaperon rouge, a été offert aux

maternelles, les enfants ont participé avec enthousiasme avec les comédiens. La matinée se terminant avec la visite du Père Noël qui a distribué des friandises.

## Téléthon

Cette année pour laisser la place aux bureaux de votes, les animations du TELETHON ont eu lieu dans les locaux du nouveau club de voile, la fréquentation importante et les démonstrations de Country, de fitness jeunes, gym tonique et les concerts des groupes EL ZAZA & Michel Z ont rendu la salle trop petite, tant mieux car la recette a battu tous les records, en effet le montant total des ventes et dons ont rapporté la somme de 809.00 € chiffre à battre !!!!!



## La crèche de l'église



À la mémoire de PIERRE, son frère GUY, chaque année aidé par ses amis, nous fait une crèche magnifique, avec à chaque fois une petite nouveauté. Les langrunais apprécient et vous remercient énormément. Bravo et continuez pour le plaisir des petits et des grands.

# Bibliothèque Municipale



**De nombreuses animations sont prévues pour 2016** : l'énumération serait trop longue 2 points phares cependant autour des impressionnistes... en finalité un voyage à Giverny et de la bataille d'Hasting... il y a 950 ans!

Nous suivons l'actualité littéraire et nous nous procurons les dernières parutions.

Nous sommes rattachés à la bibliothèque départementale ce qui nous permet de faire des échanges sur place 2 fois par an à raison d'environ 700 à 800 ouvrages toutes catégories confondues et la navette passe une fois par mois.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne année 2016

## PRATIQUE

2 rue Abbé Rolland - tél : 02 31 96 59 44

Mail : bibliotheque.langrune@orange.fr

Consultation de notre catalogue

et réservation en ligne sur le site :

mairie-langrune-sur-mer.fr rubrique mairie en ligne et aussi Facebook/bibliothequedelangrune pour suivre notre actualité.

Nous mettons à disposition 2 ordinateurs pour le public et nous pouvons faire du portage à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

**GRATUITÉ POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS SUR LANGRUNE**

**Horaires d'ouverture :**

mardi 17h/19h, mercredi 10h/12h et 14h/16h

Jeudi 17h/19h, vendredi 10h/12h, samedi 10h/12h

La cotisation annuelle est de 12€ par famille.

La bibliothèque a ouvert ses portes le 6 mai dernier dans ses nouveaux locaux.

**L'inauguration a eu lieu le 27 juin 2015.**

L'espace convivial et le concept adapté ont permis de nouvelles animations :

Marque page et Carte blanche (rencontre d'auteurs) en juillet, Aurélie et Laurent, globe-trotteurs, ont fait un exposé sur leur périple du tour de France à pied.

En octobre, une sortie découverte au scriptorial d'Avranches et à la fonderie de Villedieu les Poêles a ravi l'ensemble des voyageurs. Un conte musical avec Claire et Amélie a émerveillé les enfants en novembre.

La mise en place de l'heure du conte pour les enfants est effective depuis octobre une fois par mois le mercredi à 16h10 et en décembre l'après-midi jeux de société intergénérationnelle a fait des heureux !

Pendant la période estivale, la bibliothèque à la plage sur la basse digue, a accueilli 800 visiteurs vacanciers et langrunais. Les lotos et animations pour les enfants ont connu en vif succès.

Nous accueillons les scolaires le jeudi matin, chaque classe une fois par mois.

Nous comptons à ce jour 386 adhérents et notre espace salon lecture permet un moment de partage et un agréable moyen d'évasion.

Depuis septembre, les permanences à la bibliothèque ont doublé : 12 h d'ouverture au public et une salariée, employée en contrat handicap par la mairie, est venue rejoindre l'équipe des 10 bénévoles.

La détermination, le dynamisme et l'énergie de l'équipe fusionnent afin de faire vivre cette nouvelle structure.

## C.C.A.S.

Le soleil a une nouvelle fois été des nôtres, ce samedi 12 décembre, et a permis aux membres du CCAS, du conseil municipal, et aux volontaires membres d'associations langrunaises de procéder, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, à la distribution d'une centaine de colis gourmands aux aînés qui avaient fait ce choix.

**Au menu** : tartare de homard, canard sauce foie gras, poêlée de légumes et fondue de poireaux, boisson, truffes et autres douceurs sucrées en dessert... Tout l'esprit des fêtes de fin d'année dans des valisettes aussi belles qu'appétissantes !

Que cette nouvelle année vous soit douce et harmonieuse.



## Les Anciens Combattants

### LA VIE DE L'ASSOCIATION

C'est avec plaisir cette année que nous avons accueilli trois nouveaux adhérents : Monsieur Lucien DUVAL, ancien combattant d'A.F.N. ; il a servi dans la marine et deux membres sympathisants, Patrick VIGOUROUX, ancien sapeur- pompier de PARIS et Daniel BRION, ancien marin affecté à l'île de la Réunion (pendant leur service militaire). Ces deux « jeunes » sont en activité professionnelle. On leur souhaite à tous trois la bienvenue parmi nous.

Par contre, nous avons eu la tristesse de déplorer le décès de deux amis : Marcelle BARSOLLE, décédée à la Toussaint. Elle s'était inscrite à participer à notre banquet du 11 NOVEMBRE. Elle ne s'attendait donc pas à nous quitter si vite. C'était une fidèle de l'Association.

Le 17 NOVEMBRE 2015, c'est Charles DELOYE qui nous a quitté lui aussi, après une longue maladie. C'était le dernier adhérent de la guerre 39-45. Engagé volontaire dans la marine, sur un torpilleur, il a participé à plusieurs opérations de combat. Il a été fait prisonnier par les Italiens. Le 1er AVRIL 1943, il obtient son certificat de libération. Pour échapper au STO (Service du Travail Obligatoire), il entre dans la clandestinité jusqu'à la fin de la guerre. Il était connu et estimé de tous. De nombreuses personnes ont tenu à lui rendre hommage lors de son enterrement et apporter leur sympathie à toute sa famille. Dix-huit porte-drapeaux lui ont rendu les honneurs.

### LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES

**Le 11 NOVEMBRE 2014**, un hommage mérité a été rendu à Georges SALLES « ancien poilu » de 14-18. Son arrière petit-fils Alexandre a continué ses recherches et elles ont abouti ... grâce à sa ténacité !

En effet, les membres de la Commission du Livre d'Or des soldats de VERDUN ont inscrit cet ancien combattant sur le livre d'or sous le numéro 198004 - consultable à la Mairie de VERDUN. La médaille de VERDUN accompagne cette inscription.

**LE 8 MAI 2015** - Cette journée a revêtu un éclat tout particulier par la présence de jeunes à cette cérémonie. Le Comité National des Anciens Combattants et Victimes de toutes les guerres nous demandait de faire lire par des jeunes un texte d'hommage en mémoire de toutes les victimes des conflits.



En joignant ce texte à Monsieur le Maire, et (en l'absence souvent de jeunes à nos cérémonies) j'ai suggéré de faire participer le Conseil Municipal des Jeunes. Sans nouvelle, j'ai été agréablement surpris de voir le Conseil Municipal des Jeunes rassemblé devant les mâts des couleurs. Plusieurs ont lu un paragraphe du texte avec beaucoup de solennité. Une mention toute particulière est à attribuer à Mademoiselle Cassandre JOUY, qui a dit, avec brio, un paragraphe du texte sans papier ! Bravo et merci à tous ces jeunes.

### VENTE DES BLEUETS DE France

A été effectuée par deux jeunes écolières souriantes et efficaces. Elles ont réussi à vendre tous les bleuets. C'est une première à LANGRUNE ! Toutefois, elles ne se sont pas manifestées à la Mairie et on ne peut les citer. Pour mémoire, il faut savoir qu'il y a toujours une récompense à l'issue...

### 6 JUIN 2015

Les cérémonies commémoratives marquant le débarquement du 6 JUIN 1944 ont été célébrées à DOUVRES, SAINT-AUBIN et LANGRUNE. On constate avec tristesse que les rangs de nos vétérans s'éclaircissent de plus en plus. Il y a encore une quinzaine d'années, c'était une trentaine d'hommes qui défilaient ou évoluaient avec rigueur et harmonie sous les ordres du Capitaine PHILLIPS. Ils faisaient l'admiration de tous ! Dans quelques années, nous n'aurons plus ces vétérans, acteurs et témoins directs de ce débarquement victorieux mais meurtrier où beaucoup de leurs camarades y laissèrent leur vie.

### 14 JUILLET 2015



A l'issue de cette cérémonie, deux anciens combattants porte-drapeaux se sont vu remettre la médaille d'honneur des portes drapeaux :

- Guillaume LEDRU, pour 11 ans de service,
- Guy METIVIER LAURENT pour 4 ans de service.

Félicitations et merci à ces deux porte-drapeaux. Cette fonction honorifique est néanmoins exigeante. Elle s'accomplit en tous temps et en tous lieux qu'il s'agisse de fêtes patriotiques ou de rendre les honneurs à un camarade décédé, de LANGRUNE ou des villages environnants.

Avant le vin d'honneur offert par la Municipalité, le Président des A.C. a retracé la carrière militaire de chacun.

(Photo n° 2) Légende : à gauche Guillaume LEDRU - à droite Guy LAURENT METIVIER et au centre le Président Guy BEDAGUE ;

## Le 6 juin

### 11 NOVEMBRE 2015

C'est devant un public nombreux que cette cérémonie s'est déroulée, comme à l'accoutumée.

#### Vente des Bleuets de France :

C'est Mademoiselle Vicky DROULIN qui s'est acquittée de cette fonction, à notre entière satisfaction. D'une grande efficacité : peu de personnes sont passées « entre les mailles du filet »... Il faut souligner que l'accueil des habitants et leur générosité sont toujours au rendez-vous. Un grand merci à vous tous ! A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la Municipalité. Cette journée du 11 NOVEMBRE s'est terminée par un excellent repas, préparé par le restaurant DESTIGNY.

### ATTENTATS, MASSACRES et HORREUR à PARIS

Après la tuerie du 7 JANVIER parmi les personnels de « CHARLIE HEBDO », les terroristes de DAESH ou autres extrémistes ont frappé à nouveau en différents points de la Capitale, exécutant de sang-froid des victimes sans défense. On a dénombré 130 morts, environ 350 blessés dont 35 grièvement.

Les habitants de LANGRUNE ont tenu à rendre hommage aux victimes (en janvier, Place du 6 Juin), le 13 NOVEMBRE, devant la Mairie, afin d'apporter aussi leur soutien et la solidarité auprès des familles éprouvées, et montrer leur attachement aux valeurs républicaines (Liberté - Egalité - Fraternité).

Les enfants des écoles et leurs enseignants étaient présents. Une minute de silence et la Marseillaise ont clôturé ce rassemblement.

Un Hommage National a été rendu aux victimes dans la cour des Invalides le vendredi 27 novembre à 10h30. Chaque citoyen a été invité ce jour-là à pavoiser aux couleurs du drapeau français. Comme les magasins ont été « dévalisés », certains ont fait preuve d'imagination en s'aidant de vêtements ou divers matériaux afin de reproduire le bleu, le blanc et le rouge !

En cette fin d'année et à l'approche des fêtes, continuons à « résister » aux terroristes, en vivant normalement, sans peur et sans haine.

Les Anciens Combattants, adhérents et sympathisants vous présentent d'ailleurs, tous leurs meilleurs vœux pour une bonne et heureuse année en 2016 et surtout une bonne santé.

Guy BEDAGUE, Président des Anciens Combattants

Le maire, Jean-Luc Guingouain a décoré de la médaille de l'anniversaire du Débarquement, l'anglais Dennis Donovan, du 48e Commando Royal Marine, en présence de trois autres vétérans.

Dennis a débarqué à Saint Aubin sur mer, en juin 1944 et n'était jusqu'à alors jamais revenu en Normandie.



Pendant la cérémonie du 6 juin, le Maire décore l'anglais Dennis Donovan



# Le Port



*C'était au temps où Langrune rêvait...*

sur l'air de Bruxelles de Jacques Brel



**1990 : du rêve à la réalité...**

## Lotissement Le Jardin des Dunes



Projet de 32 appartements  
"Les Littorelles"



Vue actuelle du lotissement.  
Travaux de finition à terminer.



15 logements sociaux



## Lotissement Le Clos Linglonia



## Comité des Fêtes

Cette année encore riche d'animations, en commençant par la chasse aux œufs qui fut encore une réussite, lotos, repas, une saison avec les terrasses musicales tous les vendredi de juillet et d'août

Les pots des estivants avec les produits du terroir, les brocantes encore cette année avec les caprices du temps, les jeux de plages, les constructions de sable et bien sûr le 15 août sur le thème des années folles qui a eu un succès retentissant, les chars du CDFL, du conseil municipal des jeunes et Be-bop à la Côte qui ont contribué avec leurs chars et déguisements à la réussite de ce 15 août qui restera dans les annales, en regardant les photos, des personnages vous sembleront familiers ?

Tous les personnes qui souhaitent rejoindre le CDFL sont les bienvenus.

**Toute l'équipe du CDFL vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.**





# Repas des anciens

Cette année encore le repas des anciens a eu un grand succès : 122 convives ont pu apprécier cet après-midi du 10 janvier 2016. En effet le repas des anciens de 2015 aurait dû avoir lieu en décembre comme d'habitude, mais élections régionales obligent, il a dû être reporté en janvier.

L'après-midi dansante a été animée par Bruno VINCENT et son assistante avec au programme, imitations, humour et ventriloquie.

Le repas préparé par LE PRELUDE de Cresserons, a enchanté nos papilles. Le club arc en ciel a fabriqué des ronds de serviettes très originaux.



ASSOCIATION AIRE

Depuis plus de 20 ans, AIRE travaille pour le développement de l'emploi solidaire sur la Côte de Nacre.

Sa mission : le retour à l'emploi de demandeurs d'emploi, en leur proposant une activité salariée et un accompagnement personnalisé.

Aire propose aux particuliers des personnels pour des travaux de ménage, repassage, petit jardinage, petit bricolage, maintenance, aide au déménagement... mais aussi des travaux plus importants avec son chantier d'insertion. Aire met aussi à disposition des collectivités et des professionnels des personnes pour tout type de travaux.

En 2014, c'est près de 41 000 heures de travail qui ont été confiées à 186 salariés, pour l'équivalent de 27 temps plein.

AIRE a aussi contribué au retour à l'emploi de 21 personnes en CDI ou CDD longue durée.

Certifié qualité depuis 2006, Aire fait partie du Groupe d'Entreprises Solidaires GES Côte De Nacre, dont l'objectif est de développer l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire. Il compte en son sein :

- Proxim'services Côte de Nacre, une association de services à la personne,
- Le jardin du petit bonheur, une activité de promotion sociale autour d'un jardin potager situé à Quibéhem,
- Une action « tuteur habitat », aide à l'amélioration du logement des personnes bénéficiaires du RSA,
- L'espace public numérique EPN Côte de Nacre, une sensibilisation et une initiation aux techniques numériques,

**PRATIQUES**

25 de rue Raymond BELIN 9  
50200 VITRÉ

Ouvrir du mardi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h00  
à 17h00 (fermé le samedi  
après-midi)

tél : 02 31 97 54 82

fax : 02 31 97 49 02

aire@aire.org

La réduction ou le crédit d'impôt sont soumis à conditions fixées par l'article 199 sexdecies du Code Général des impôts

# Nouveau calendrier de collecte

Attention : dépôts la veille au soir	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Anisy					
Basly					
Bernières s/mer					
Colomby-Anguerny					
Cresserons					
Douvres secteur 1		Appareil mardi et vendredi			
Douvres secteur 2			Appareil mercredi et samedi		
Langrune s/mer					
Luc s/mer					
Plumetot					
Saint-Aubin s/mer					



Collecte des ordures ménagères et des recyclables (sac jaune)  
Du 1er janvier au 31 décembre y compris les jours fériés.



Collecte supplémentaire uniquement pour les ordures ménagères.  
Du 1er avril au 30 septembre y compris les jours fériés.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EST ASSURÉE LES JOURS FÉRIÉS.

LES ORDURES MÉNAGÈRES DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉES À LA COLLECTE LA VEILLE DU RAMASSAGE DANS UN CONTENEUR

## MEMOTRI : Dans mon sac jaune, je mets...



LES SACS JAUNES SONT DISPONIBLES DANS VOTRE MAIRIE. Leur usage est strictement réservé à la collecte des recyclables.

Évitez de mettre vos ordures en vrac, dans les conteneurs : verres cassés, cendres, poussières, objets coupants, ils pourraient blesser les agents chargés du ramassage.

## Enquête de dotation

À partir de mi-janvier, un enquêteur se rendra à votre domicile pour évaluer les besoins de votre foyer et vous fournir un conteneur personnel pour les ordures ménagères, muni d'un dispositif d'identification (puce).

Si vous possédez déjà un conteneur, il pourra être conservé sous réserve de compatibilité avec le système d'identification. Les enquêteurs de la société Plastic Omnium seront facilement identifiables. Ils se présenteront munis d'une lettre d'accréditation et d'un badge.

Lorsque tous les foyers seront équipés, les sacs d'ordures ménagères déposés en dehors des conteneurs ne seront plus collectés. Les usagers ne pouvant pas être équipés d'un conteneur individuel (habitat groupé, impossibilité technique, résidence de

tourisme...) utiliseront un conteneur collectif près de leur domicile avec une carte d'accès personnelle.

## Déchets verts

À cette date, les jours de collecte ne sont pas encore déterminés. L'information sera bientôt disponible auprès de votre mairie ou sur [www.coeurdenacre.fr](http://www.coeurdenacre.fr).

- La collecte aura lieu du 1er mars au 31 octobre pour les communes proposant un service porte-à-porte (Anisy, Basly, Bernières-sur-mer, Colomby-Anguerny, Douvres-la-Délivrande et Langrune-sur-mer). Dépôts autorisés : 8 fagots ou sacs ou contenantants équivalents (de 100 l. maximum).

- En 2016, les déchets verts seront collectés une semaine sur deux (toute l'année en déchèterie).

- Pour Cresserons, Plumetot, Luc-sur-mer

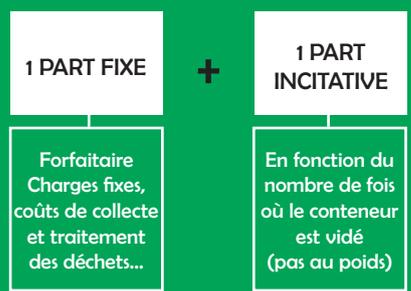
et Saint-Aubin-sur-mer, la collecte aura lieu exclusivement en déchèterie.

## Calendrier

- 2016 : distribution d'un conteneur individuel pour chaque foyer et installation des colonnes d'apport volontaire avec carte d'accès (habitat groupé, impossibilité technique, résidences secondaires et de tourisme...)

- 2017 : période de test de la redevance incitative. Aucun changement de facturation, mais une simulation illustrant le mode de calcul applicable en 2018.

- 2018 : mise en place de la redevance incitative composée de :



**MOINS on présente son conteneur à la collecte, MOINS on paie!**

# Voiles de Nacre



## A chacun sa passion...

**L'année 2015 restera une année inoubliable pour le club de voile.**

Tout d'abord après la remise des clés le 5 mars des nouveaux locaux, nous nous sommes attelés au déménagement du matériel hiberné dans les structures provisoires. Il a fallu néanmoins user d'ingéniosité pour imaginer et construire tous les aménagements intérieurs permettant d'entreposer tout notre matériel. Merci encore à tous ceux qui nous ont prêté main forte pour le déménagement, le rapatriement des bateaux, l'aménagement du parc et des locaux techniques, de la cuisine, des vestiaires, de l'espace propriétaire et le système astucieux de rangement par suspension des voiles de planches grées.

Parallèlement nous avons réétudié l'identité visuelle du club. Ces travaux ont été une occasion unique pour le mettre en valeur et montrer notre détermination à ce qu'il soit incontournable sur la Côte de Nacre. « Voiles



de Nacre» est désormais le nouveau nom du club, un nouveau logo a été imaginé avec un slogan « A chacun sa passion ... ». Le totem, situé à l'entrée du club, résume cette nouvelle signalétique.

C'est ainsi que le 16 mai, nous avons pu réaliser avec la municipalité l'inauguration. De nombreuses personnalités étaient présentes. Après les traditionnels discours, notre marraine et navigatrice Claire Pruvot a fait rêver nos jeunes stagiaires en partageant avec

eux ses différentes expériences. Si vous étiez absents, vivez les moments forts de cette journée grâce à la vidéo réalisée par Guy Bouet en tapant « Voiles de Nacre » sous le site internet « You Tube ».

L'attractivité des nouveaux locaux a eu un effet bénéfique sur la fréquentation et notamment sur les stages d'été. La voile à l'année, possible de mars à décembre, attire beaucoup de jeunes et les différentes séances sont presque toutes complètes. Pour accueillir ces stagiaires et adhérents nous avons renforcé notre équipe d'un poste d'hôtesse d'accueil. 4 personnes travaillent en temps complet avec deux moniteurs supplémentaires en saison.

Ces nouveaux locaux sont ouverts à tous, le téléthon aura été la dernière occasion de l'année pour les faire découvrir aux langrunais non familiarisés avec le milieu nautique. Dès la mi-mars nous ouvrirons nos portes au public. Venez nous rendre visite, ce sera l'occasion de visualiser l'exposition photos de notre photographe langrunais Fabien Mahaut.

Pendant la pause hivernale, plusieurs moyens sont à votre disposition pour garder le contact avec Voiles de Nacre : le site internet [www.voilesdenacre.fret](http://www.voilesdenacre.fret) sa page Facebook : [voilesdenacre](https://www.facebook.com/voilesdenacre). Vous y trouverez des



informations précises sur nos activités proposées, la visualisation de la webcam et la consultation de l'anémomètre professionnel nouvellement installé. La dernière fonctionnalité est la réservation et le paiement en ligne des stages, des locations et aussi la possibilité d'offrir en quelques clics des chèques cadeaux utilisables sur toutes nos offres. Le site web a été entièrement repensé et est désormais compatible avec les smartphones. Notez aussi notre nouvelle adresse courriel : [contact@voiledenacre.fr](mailto:contact@voiledenacre.fr)  
Toute l'équipe du club de voile vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

*Le Président Daniel Outin*



**Le club affiche une dynamique de plus en plus sportive avec plus de 45 coureurs réguliers engagés dans les régates.**

#### AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

il est le 1<sup>er</sup> club planche à voile avec le classement suivant :

#### Minimes en Bic techno 193 :

1<sup>er</sup> : Eliot Deveaux, 2<sup>ème</sup> : Axel Renou,  
3<sup>ème</sup> : Erwan Le Sueur, 4<sup>ème</sup> : Raphael Bedos.

#### Cadets en Bic techno 193 :

1<sup>er</sup> Clément Renoux, 2<sup>ème</sup> Marius Godet

#### Minimes en open :

1<sup>er</sup> Axel Renou, 2<sup>ème</sup> fille Alix Deveaux

#### Il est aussi 1<sup>er</sup> club en catamaran avec :

##### Cadets :

1<sup>er</sup> Simon Delaville, 2<sup>ème</sup> Maxence Meslière

##### Minimes :

1<sup>er</sup> Thomas Ducrot et Mattéo Duval,  
3<sup>ème</sup> Titouan Mauger

Filles : 2<sup>ème</sup> Lilou David, 3<sup>ème</sup> Claire Le Gall

#### Au niveau régional :

1<sup>er</sup> en catamaran et 2<sup>ème</sup> en Planche.

6 coureurs ont participé aux championnats de France minimes de planche à voile et catamaran à Quiberon, 8 aux championnats de France Espoir Glisse de Martigues et enfin 2 coureurs au championnat France Extrême Glisse Narbonne.

**Bravo à tous ces régatiers ambassadeurs de Langrune sur Mer.**

## Tennis de table avec ATTL



Joueurs de l'ATTL et Nonant réunis en tournoi de « l'Amitié », le bien nommé.

**D**ans le Calvados, 50 clubs sont référencés auprès de la Ligue pour la pratique de ce sport et, parmi ceux-ci, l'ATT Langrunaise est la seule présente sur la côte même de Luc à Courseulles.



Depuis le rapprochement l'an passé entre les groupes de Langrune et de Bernières, les membres de l'Association sont majoritairement de ces 2 Communes (respectivement 45% et 30%), mais Luc, Revières, Colleville et Hermanville sont aussi représentés. Cette activité reste bien vivante en côte de Nacre : avec 5 nouvelles adhésions pour la saison 2015-2016, notre Association a pu maintenir son effectif de 19 licenciés, ce qui représente un taux de renouvellement important.

L'Association permet la pratique du tennis de table en modes loisirs ou compétition. Les entraînements ont lieu chaque semaine en soirée sur les 2 communes : **les lundis à Bernières et mardis à Langrune. Les vendredis soirs sont dédiés à la compétition.**

Comme l'an dernier, 3 équipes ont pu être engagées dans les championnats départementaux aux niveaux D3, D4 et D5 qui mettent en compétition globalement une centaine d'équipes. Bien sûr, nous ne jouons pas au plus haut niveau : notre équipe 1ère (qui joue en « D3 ») rencontre par exemple des équipes référencées 7<sup>ème</sup> et même 8<sup>ème</sup> dans d'autres clubs tels Bayeux ou Cabourg.

Pour autant, cette équipe n'a pas démerité la saison dernière avec un classement de 3<sup>ème</sup> sur 8 dans sa poule.

En fait, au-delà des performances individuelles ou en équipes, l'objectif principal recherché au sein de l'Association est le jeu en toute convivialité, comme en témoignent aussi nos entraînements et nos tournois amicaux avec des clubs voisins. Autre expérience pour adultes que nous sommes : au hasard des formations d'équipes adverses, nous pouvons être confrontés à plus jeune, beaucoup plus jeune même, et à voir la joie exprimée du très jeune à prendre parfois le dessus sur son aîné, cela devient une expérience qui vous rajeunit et vous console largement de la défaite, foi d'aîné qui a du s'incliner devant un joueur âgé de... 10 ans lors de la dernière rencontre en championnat !

En cours de saison, l'Association reste ouverte pour l'accueil de nouveaux membres : une cotisation à mi-tarif (30 € par exemple en loisirs) est proposée pour les inscriptions tardives. Alors, droitier ou gaucher, masculin ou féminin, si vous souhaitez vous défouler en toute convivialité, voire même vous rajeunir, n'hésitez pas à venir nous rejoindre...

### PRATIQUE

Président : Christian Jacqueline

Secrétaire et contact :

Patrick Regard

(email : [patrick.regard@wanadoo.fr](mailto:patrick.regard@wanadoo.fr),  
tél. 02 3196 6813)

Site internet :

<http://attlangrunaise.sportsregions.fr>

## Football Club



Seniors A

C'est la trêve au FOOTBALL CLUB LANGRUNE-LUC, c'est donc le moment de faire le point à la mi-saison. Notre association est composée de 160 adhérents dont 73 enfants.

En ce qui concerne les séniors, ils s'entraînent le mardi à Langrune et le jeudi à Luc sur mer, notre équipe A, après les 11 matches aller, est classée 2<sup>ème</sup> ex-aequo et joue ses matches à Luc.

Notre équipe B est classée également 2<sup>ème</sup> et joue à Langrune, ces deux équipes sont placées pour jouer la montée, il faudra confirmer au cours des matches retour. Les vétérans jouent leur championnat dans la convivialité et l'esprit sportif.

Nos enfants pratiquent leur sport favori au sein du groupement du Football Club Côte de

Nacre (Courseulles, Langrune, Luc sur mer et Ver sur mer). Les 6 à 9 ans s'entraînent le mardi soir à 17h30 et jouent leurs plateaux à Luc, les 11 ans jouent et s'entraînent à Luc les lundis et mercredis à 18h00, nos 15 ans jouent et s'entraînent les lundis, mercredi et samedis sur le terrain de Langrune sur Mer. Nos enfants des autres catégories s'entraînent et jouent à Courseulles. Toutes ces catégories sont encadrées et entraînées par des éducateurs diplômés ou en passe de l'être.

Les dirigeants au nombre de 16 sont donc satisfaits de ce bon début de saison et remercient nos entraîneurs des séniors (Antony GOUEL et Christophe BROULT ainsi que les éducateurs du FCCN (groupement des enfants).

Nous souhaitons tous nos bons vœux à nos mairies de Langrune et Luc ainsi qu'à tous les langrunais et lutins. Bonne année à tous et allez le Football Club Langrune Luc.



Vétérans



Seniors B

### PRATIQUE

Daniel BRION - 02 31 97 65 84  
Roger MOREAU - 06 48 11 79 99

## Gymnastique Volontaire

Notre Association, rattachée à la Fédération d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, existe depuis 1982. La G.V. c'est avant tout une séance de gymnastique collective tout public composée d'exercices de détente, de souplesse et de musculation. Ces séances vous permettent d'entretenir votre santé, d'améliorer votre condition physique et de trouver un équilibre par le développement harmonieux de votre corps. La nouvelle saison sportive a débuté début Septembre.

**Au programme, CELINE, KARINE et SOPHIE proposent :** renforcement musculaire, cardio, abdos, fessiers, assouplissement, gym santé, danse. Toutes les trois semaines, le lundi soir, un thème est proposé: steps, pilates, fitball(voir photo). La gym santé du Mercredi matin vise à maintenir la souplesse des articulations, à prévenir les chutes et à travailler l'équilibre. Ce cours rencontre un franc succès.

**Ils ont lieu SALLE LINGLONIA les :**

Lundi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30

Mardi de 9h30 à 10h30

Mercredi de 10h à 11h

Jeudi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h15

L'adhésion permet un accès illimité aux cours. Il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année.



L'équipe de la GYM présente à ses adhérent(e)s et à leur famille ses vœux de bonne santé et une heureuse année 2016

### PRATIQUE

Micheline KERAUTRET au 02.31.97.20.22  
ou Françoise BERTON au 02.31.96.89.76

# Académie d'escrime



Stage d'escrime ouvert à tous

## Un environnement apprécié par tous les utilisateurs.

L'Académie entame sa deuxième saison dans une partie des anciens dortoirs du Parc des Chasses pour sa septième année de fonctionnement.

L'effectif du club de 42 licenciés offre une opposition intéressante avec 10 Langrunais, 12 habitants de Cœur de Nacre, 14 Calvadosiens et 7 extérieurs.

5 tireurs vétérans sont susceptibles d'être finalistes en championnats de France.

Une salle dite de « Tortures », installée dans un ancien dortoir de 7 m sur 5 m équipé de 3 séries de 10 ateliers différents, offre l'opportunité d'un travail technique individuel et collectif exceptionnel qui suscite la curiosité au niveau national.

La disposition quotidienne permet un travail de qualité pour les compétiteurs.

## Notre projet sportif

- Equiper les compétiteurs de survêtements au logo de Langrune.



- Décloisonner deux dortoirs contigus pour installer 5 pistes aériennes de 10m sur 7 m nécessaires compte tenu des contraintes de compétition et dans de meilleures conditions d'animation et de sécurité (surveillance des jeunes).
- Inscrire 2 équipes hommes et femmes en championnat de France vétéran.
- Engager en compétitions régionales tous les jeunes volontaires.

- Atteindre un effectif de 50 licenciés pour offrir une opposition à chaque séance.
- Participer aux championnats d'Europe et du Monde vétérans.

## Une contribution à l'animation de Langrune

- Proposer 4 stages de 3 matinées pour un coup de 15€ pendant les congés scolaires.
- Participer au défilé du 15 août en vikings ou en mousquetaires et au Télêthon.
- Animer un atelier « escrime » au sein du Groupe scolaire « M. & A. Silas ».
- Organiser le 11ème tournoi de Langrune le samedi 10 septembre 2016.
- Intéresser davantage d'adultes même débutants par une pratique adaptée.

« L'épée peut être pratiquée et commencée de 7 à plus de 77 ans ».

L'inscription annuelle de 165€ comprend la licence-assurance, la cotisation-club, la location de l'équipement individuel complet, les cours et la gratuité des stages.



Nos jeunes poussines, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> au tournoi de Vire.



Hervé le Barbier, Championnat du Monde par équipe vétéran à Limoges.



Sandra Laisney, Championne de France VI 2015

## PRATIQUE

Maître Paul Millet : 07 86 10 26 97  
 paul.millet@wanadoo.fr  
 Site : [google.com/site/escrimelangrune/home](http://google.com/site/escrimelangrune/home)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10h30 / 12h Leçons Sur RDV			10h30 / 12h Leçons Sur RDV	10h30 / 12h Leçons Sur RDV	9h / 12h MATCHS
	15h30 / 16h30 Scolaires				
		17h30 / 18h30 Enfants			
18h / 20h Leçons Sur RDV	18h / 19h Enfants	18h / 19h15 Adolescents	18h / 20h Leçons Sur RDV	18h / 19h Artistique	
	19h / 21h Adultes	19h / 21h Adultes		19h / 20h Leçons	

# Country Club Langrunais



L'Association Country Club Langrunais a vu le jour il y a 5 ans : Brigitte, Bertrand et moi même sommes fiers du succès croissant des différents cours proposés au sein de notre association :

Country, Danse de Salon et dernièrement Fitness danse pour les enfants de 8 à 10 ans. Les cours se passent dans la bonne humeur et chacun avance à son rythme de débutants à confirmés, pour tout le monde et à tout âge.

**Les cours de Country ont lieu**

le mardi à partir de 17h30 jusqu'à 20h30.

**La Danse de Salon**

a lieu le jeudi de 20h30 à 22h

**Les cours de Fitness Danse pour les enfants** ont lieu le lundi de 17h15 à 18h15.

**Calendrier des animations prévues dans le courant de l'année 2016 organisées par le Country Club Langrunais :**

**Le 2 avril :** Après midi TAROT

**Le 3 avril :** Après midi LOTO

**Le 5 juin :** Journée BROCANTE

**Le 18 juin :** FESTIVAL COUNTRY

**Le 19 juin :** GRANDE GUINGUETTE

avec JC. Lambert et son orchestre.



## PRATIQUE

Mme Mireille Moreau  
02 31 36 07 02 / 06 42 56 44 95  
Country.club.langrunais@gmail.com



# Yoga

Le terme yoga est tiré du mot sanskrit qui veut dire "Jonction" et "Retour à l'unité". L'unité est celle de la conscience c'est-à-dire l'intégration des différents niveaux d'être : physique, affectif et intellectuel.

La forme de Yoga la plus couramment pratiquée en Occident est le Hatha-Yoga. Ce Yoga apparemment avant tout physique vise cependant à assurer la stabilité du mental. Ce n'est que dans cette optique qu'il met en œuvre des techniques corporelles telles que des postures, des exercices respiratoires...

Bien que le Yoga s'inscrive à la base, dans une pratique spirituelle, le Hatha-Yoga n'est pas une religion et peut être utilisé par n'importe quel individu, peu importe ses croyances, comme outil de bien-être et de santé.

Venez découvrir ou simplement apprécier quelques moments de pratique !

Séances tous les mercredis de 17h30 à 19h00 à la salle Podevin, rue Abbé Rolland.

Le premier cours est gratuit pour vous permettre de voir si cette pratique correspond à votre recherche.



## PRATIQUE

Pour tout renseignement  
Téléphone : 02 31 22 20 90

# Association des Parents d'Elèves

## Groupe Scolaire SILAS



L'Association des Parents d'Elèves du Groupe Scolaire SILAS s'engage une fois de plus pour animer et soutenir financièrement la vie de nos enfants à l'école. Le bureau est inchangé : Pavla CLAQUIN (Présidente), Anne-Laure DE ROSA (Vice-Présidente), Virginie LEMIEGRE (Trésorière), Delphine BLANCHET (Vice-Trésorière), Elise MACKOWIAK (Secrétaire) et Chantal MARIE (Vice-Secrétaire), sont toujours accompagnées par le « couple-chargé de com' » Marie et Vincent BROCHET-GONCALVES. La newsletter (inscriptions sur le site de l'APE <http://apelangrune.wix.com/apelangrune>) créée par leurs soins l'an dernier, permet de diffuser toutes les informations concernant les actions et manifestations de l'Association. Le nombre de membres actifs a encore augmenté cette année, donnant encore plus de dynamisme et d'enthousiasme à tout le groupe.

Forte de cette motivation, l'Association a déjà organisé une première vente de gâteaux dans l'enceinte de l'école (13/10) à l'occasion du cross des élèves, ainsi qu'une vente de brioches (13/11). En cette période de fêtes, une vente de chocolats est en cours, et le traditionnel calendrier de l'école est d'ores et déjà disponible pour les familles, voisins, et tous les Langrunais qui souhaitent soutenir les projets pédagogiques du groupe scolaire Silas. Vous pourrez trouver ces calendriers tout colorés dans deux commerces de notre commune : EpiService et Face à la Mer Boutik, au prix de 4 euros.

### Les prochaines grandes dates

#### à noter sont :

- une Bourse de Puériculture, qui aura lieu Salle Linglonia le week-end du 5-6 mars,

- un Carnaval le 19 mars sur le thème « Magie et Féerie », qui sera cette année le fruit du travail commun de l'APE et du Comité des Fêtes de Langrune
- la Kermesse de fin d'année, comme de coutume préparée en collaboration étroite avec les Enseignants et les Elèves de l'établissement, et qui est prévue cette année le samedi 4 juin.

De nombreuses actions ponctueront l'année scolaire : vente de galettes, vente de brioches...

L'APE apportera par ailleurs sa contribution à d'autres manifestations au cours de l'année, comme par exemple, la Boum de Noël à l'école (11 décembre), au cours de laquelle elle proposera un stand de restauration et de vente de petits objets confectionnés pour l'occasion. Et comme chacun apporte ses idées nouvelles, d'autres sont déjà en train de germer.

Au final, toutes ces actions permettront de cofinancer des sorties pédagogiques et des activités exceptionnelles pour tous les élèves de l'école : poney, voile, musique, piscine... pour le plus grand plaisir de tous. Ces actions seront également un moment privilégié de rencontre et de partage entre parents, enfants, enseignants, et tous les Langrunais auxquels les portes sont toujours ouvertes. Grâce au traditionnel calicot et aux panneaux numériques, vous pourrez être informés des dates et lieux de toutes nos manifestations.... Nous vous y attendons nombreux !!

**PRATIQUE**

[apelangrune@gmail.com](mailto:apelangrune@gmail.com)

# Les Amis de Linglonia

Créée par Michel Lechâtelier le 21 mars 2005, l'association a fêté ses 10 ans d'existence en 2015.

Durant cette période nous avons publié deux ouvrages : en juillet 2010 "De Granona à Langrune sur Mer deux mille ans d'histoire" (épuisé) et en juillet 2013 : "La vie à Langrune sur Mer au XXème siècle"

Pour rester fidèle au but de l'association fixé dans les statuts : "Retracer l'histoire de notre commune en faisant participer la population avec l'objectif de publier l'ensemble de nos travaux". nous avons donc entamé la rédaction d'un troisième ouvrage.

Après avoir complété certains chapitres des premiers tomes, le prochain livre abordera des thèmes plus contemporains : l'évolution de la commune à travers l'urbanisme, l'architecture, les extensions de voirie, la création des lotissements, les nouveaux et futurs aménagements etc.

Les langrunais sont sollicités pour nous proposer documents, témoignages photos... et si ils le souhaitent, pourront être cooptés pour intégrer l'association et participer activement à l'élaboration de cet ouvrage.

Le tome 2 est disponible à Langrune toute l'année aux points de vente suivants :

- "EpiService" avenue de la libération place du marché.
  - "Face à la mer Boutik" devant l'office de Tourisme.
  - Monsieur Y. Cazoulat 6, rue de la chapelle.
- Et dans les autres offices de tourisme de "Cœur de Nacre" en fonction de leur date d'ouverture.



## PRATIQUE

Yves Cazoulat

6, rue de la Chapelle • 14830 Langrune sur Mer

02 31 97 30 67 • [yvescazoulat@sfr.fr](mailto:yvescazoulat@sfr.fr)

Président : Yves Cazoulat.

Vice-président : Michel Tanqueray.

Secrétaire : Muriel Taupin.

Trésorière : Yvette Ferrand.

# Les Fous de Bassan



## Les Fous de Bassan 25 ans déjà !

Cette année l'association de théâtre des Fous de Bassan fêtait ses 25 ans. A cette occasion, le 30 mai 2015, nous avons invité de nombreux amis pour faire découvrir ou redécouvrir l'Art dans tous ses états : (spectacles gratuits).

### O'théâtre :

Anais Liard, notre animatrice pour enfants a organisé un atelier de théâtre pour les petits et les grands afin de partager quelques techniques utilisées dans l'apprentissage du théâtre, un atelier conduit sous l'œil attentif d'anciens élèves venus tout spécialement pour l'occasion.

Ses comédiens se sont ensuite dirigés dans la salle Linglonia pour une représentation endiablée et un public plus nombreux que jamais.

Cette journée a été ponctuée aussi par des improvisations de la troupe des adultes qui ont notamment animé le repas des convives. Le soir, les adultes se sont retrouvés nombreux sur la scène pour leur spectacle entièrement gratuit lui aussi, avec d'anciens comédiens revenus exceptionnellement pour l'occasion, parfois de Paris et parfois même de Lyon ! Autant vous dire que certains n'ont pu répéter que quelques heures avant de jouer !!!! Une pièce adaptée pour pouvoir accueillir d'anciens comédiens, alors quoi de mieux qu'un bar pour se retrouver et discuter autour d'un verre !

Merci à tous les comédiens de votre confiance et pour cette représentation unique et émouvante, c'est toujours un plaisir de vous avoir avec nous.

### Musique O'théâtre :

Michelz, notre compagnon de route depuis presque toujours ne pouvait manquer ce rendez-vous et est venu avec son groupe des Charity Beans. Sur des rythmes de Blues et de Rock ces artistes du Calvados ont endiablé la scène.

Place aux jeunes avec Tosh Liviau (Little Tosh) qui seul ou accompagné nous a livré des sons de Folk et de Rock et a envoûté tout le public au son de son harmonica.

En fin de journée, Chloé nous a aussi emporté dans son univers musical avec sa voix hors du commun, douce et rock à la fois.

Dans l'après-midi, Popins a initié les enfants à la musique grâce à un atelier pendant lequel les enfants ont pu s'essayer à différents instruments.

### Danse O'théâtre :

Comme chaque année Popins a ouvert le spectacle des adultes par une danse contemporaine. A la fois homme et femme, elle a joué sur les cordes de la sensualité et la virilité.

### EXPO'Théâtre :

Tout au long de la journée, Gisèle Bion et Guy Moraux ont exposé respectivement leurs peintures et photos pour le plaisir des yeux des initiés et des amateurs.

Gisèle Bion a également proposé un atelier de peinture sur sac en craft qui a ravi les enfants et les plus grands en cette veille de fête des mères.

### Contes O'théâtre :

Deux troubadours d'une contrée lointaine et inconnue, accompagnés par leur guitariste

ont raconté de belles histoires de fées et de lutins et ont fait chanter et danser tous les enfants venus à leur rencontre.

### Hommage O'théâtre :

Cette journée était dédiée à tous les comédiens, chanteurs, musiciens, danseurs, photographes, metteurs en scène amis qui nous ont un jour rejoint, merci à tous, c'est aussi grâce à vous que nous sommes toujours là après 25ans. Merci à la mairie de Langrune sur mer, sans qui nous n'aurions pu organiser cette journée.

### Projet O'théâtre :

En 2015/2016, les Fous de Bassan innovent encore et ouvrent un atelier pour les petits de 4 à 6 ans : Le Baby Théâtre avec Anais Liard comme animatrice.

### Spectacle 2016 :

la journée théâtre aura lieu le samedi 28 mai à la Salle Linglonia de Langrune sur mer. Nous comptons sur votre présence.

### Ateliers théâtre :

Les ateliers enfants se déroulent le mercredi à partir de 17h00 et les ateliers adultes le vendredi à partir de 21h.

A bientôt...

## PRATIQUE

Mylène Horthense : 06 64 42 58 70  
Herbelin Francky : 06 13 44 69 78

## L'A.O.C.



Cette année, l'assemblée générale de l'A.O.C s'est tenue le 14 janvier. Elle a approuvé à l'unanimité le rapport moral du président, donné quitus au trésorier et défini le programme de l'année 2015.

Notre voyage dans le Saumurois, en septembre 2013, avait réjoui tous les participants. C'est ainsi, qu'un nouveau déplacement est proposé : direction la Champagne.

**Autre décision d'importance :** la mise en place d'ATELIERS CUISINE le mercredi matin de chacune de nos dégustations mensuelles. Et avec quel succès. Sous la houlette de Christian ou de Dominique, ont été réalisés divers pâtés et friands, roulades de bœuf à la polonaise, pâtes fraîches, terrine de poisson, verrines et toasts pour le barbecue de juin, tapas, sangria pour notre soirée Paëlla de novembre et en décembre : comment faire soi-même son propre foie gras. Sans oublier, en janvier, pâte feuilletée et galette des rois...

**En février,** nouveau détour par les rouges bordelais du Médoc et plus particulièrement de 2 appellations communales : Listrac-Médoc et Moulis-en-Médoc (vient du mot moulin qui se dit moulis en gascon). Château Reverdi et Château Poujeaux, entre autres, nous ont fait apprécier leur rondeur et leur finesse.

**En Mars,** expérience inédite : réaliser nous-mêmes nos propres assemblages à partir de 3 cépages : cabernet sauvignon, merlot, syrah. Moments de solitude quant au résultat mais moments très conviviaux. De grands progrès restent à faire... Les « vrais » professionnels ont encore de l'avenir...

**En avril,** direction Languedoc-Roussillon. Avec tout d'abord, 1 Côtes-du-Roussillon Bio (Domaine Gardiès), élevé en fût de chêne, à la fois corsé et charnu mais fin avec des arômes fruités. Ensuite, un vin de Faugères de bonne garde (7 à 8 ans), le Château

Chenaie, à apprécier avec un carré d'agneau par exemple. A noter que les dures collines schisteuses de Faugères ont été récemment défonçées, et plantées de vignes. Ensuite 1 Saint-Chinian rouge, seule couleur de vin produite dans l'appellation et 1 Pic-Saint-Loup plus léger.

**En mai,** le Sud-Ouest nous ouvre ses portes : 1 Côtes de Saint-Mont robuste à base de tannat, 1 Côtes de Fronton, petite appellation consommée presque entièrement sur place, à base de négrette donnant un vin soyeux, et 2 vins de Gascogne.

**En juin,** notre barbecue annuel nous a réunis avec cette fois, divers rosés et rouges des Coteaux bourguignons.

**Septembre,** 3 de nos nouveaux adhérent(e)s avaient pour mission de nous proposer «leur» dégustation surprise de la rentrée. Et grâce à eux, nous avons eu l'occasion de découvrir ou redécouvrir des vins rouges de Corse, le vignoble corse étant considéré comme le plus vieux vignoble français. 4 types d'appellations sont répertoriées : 1 appellation régionale Vin de Corse, 5 appellations Villages (Calvi, Sartène, Figari, Porto-Vecchio, coteaux du Cap corse), 2 appellations Locales ou de cru (Ajaccio et Patrimoine) et 1 appellation Vin doux naturel (muscat blanc). Une agréable présentation qui a fait rêver de vacances...

**En octobre,** direction la Champagne. Samedi 10, dès 5 H du matin, un car complet prenait la route pour Le Mesnil sur Oger. Là, la famille Launois, nous ouvrait les portes de son Musée dédié à l'histoire du travail de la vigne et du vin. Dans un dédale de caves, des milliers d'objets collectionnés depuis des décennies, s'offrent aux yeux ébahis des visiteurs. Des pompes, des bouteilles, des poêles, des pulvérisateurs, des boucheuses... impossible d'énumérer la liste de ces objets.

Sans oublier, la prestigieuse collection de pressoirs des 17ème, 18ème et 19ème siècles, dont l'un, énorme de près de 20 tonnes, a été installé dans le jardin, la construction de la « cave » l'abritant, étant réalisée après sa mise en place, tant il est impressionnant !

Après la visite, un déjeuner gastronomique au champagne, nous était servi. Avec modération, nous avons pu découvrir différentes cuvées de la propriété. Une journée inoubliable aux dires de tous !

**Exceptionnellement, début novembre, une très agréable soirée Paëlla nous a réunis.**

Après avoir apprécié les tapas et sangria préparés le matin par l'Atelier Cuisine, place à une sélection de vins espagnols dont et 1 rouge et 1 rosé en provenance du domaine viticole d'Andrès Inestia. En effet, c'est une nouvelle facette du milieu de terrain du FC Barcelone... même si pour l'instant, sa production reste limitée. 1 Grenache de la célèbre Rioja complétait la dégustation.

Et puis, le 3ème jeudi de novembre, le beaujolais nouveau a rassemblé 140 convives, Salle Linglonia, pour partager ce moment convivial. En introduction, à l'heure où la France vient de connaître des événements tragiques, le Président a tenu à rappeler que « quelques soient les extrémismes (religieux, sociaux, politiques), ils ne nous empêcheront pas, ce soir, d'apprécier nos cochonnailles... » et, au nom de tous, s'est associé à la peine des familles. Les applaudissements de la salle ont salué cette intervention.

**En décembre,** cette année, pas de vins doux, pas de champagne mais une nouveauté : la vodka polonaise. La Sobieski, alcool de pommes de terre, était accompagnée de petits harengs marinés. La Zubrowka parfumée à l'herbe de bisons, s'est fait apprécier avec le saucisson local de Kobanos. Une liqueur de vodka, colorée et douce malgré ces 38°, la Zoladkowa, nous a séduits. Et pour terminer, caviar aquitain avec une vodka à base de seigle, la Zytania. Pour la dernière dégustation de 2015, belle apothéose !

**Au nom de tous les membres, nous vous souhaitons de Très Belles Fêtes de fin d'année, dans l'amitié et le partage mais aussi la modération quant au breuvage de Bacchus !!!**

**Bonne année 2016.**

## PRATIQUE

Le Président : Jean-Claude LELONG  
Le Trésorier : Julian SANCHEZ  
Le Secrétaire : Alain RICHARD

## Comité de Jumelage Langrune-Fishbourne



Une année très calme pour le comité de jumelage qui n'a malheureusement pas réussi à concrétiser certains projets, comme celui d'un voyage outre-Manche pour les enfants de l'école, ou celui d'un travail en commun avec le Conseil Municipal des Jeunes. Nous espérons toutefois que ce n'est que partie remise. Les réunions des comités de jumelage de Cœur de Nacre font le même constat : la participation des plus jeunes est essentielle pour qu'un jumelage fonctionne, et nous essayons de mettre en commun les énergies pour offrir au plus grand nombre la possibilité de se rencontrer vraiment plutôt que de rester au stade de la communication virtuelle.

Un point très encourageant est que cette année s'est magnifiquement terminée par une invitation à Fishbourne où les membres de notre comité ont été reçus les 10 et 11 octobre 2015 par un groupe d'amis anglais bien décidés à redonner vie, avec notre

concours, à la relation franco-anglaise. Au cours de ce bref - mais très intense - séjour, nous avons pu découvrir la beauté des paysages aux alentours de Fishbourne, visiter le splendide château d'Arundel et ses merveilleux jardins - dont l'une des fontaines est inspirée d'une pièce de William Shakespeare, *Songe d'une nuit d'été* ; visite suivie d'un 'cream tea' digne d'Alice aux pays des merveilles, avec tasses en porcelaine de Wedgwood et décor insolite.



Au cours du séjour, certains d'entre nous ont aussi eu l'occasion de découvrir la gastronomie anglaise dans des restaurants traditionnels aux noms très britanniques tels que "Crown and Anchor," ou encore "The Still and West".

Notre objectif en allant à Fishbourne était bel et bien de discuter avec nos partenaires pour voir si des échanges plus réguliers - et pas nécessairement officiels - étaient envisageables. Nous avons déjà mis en relation les clubs de tennis et souhaitons que d'autres échanges puissent se faire - peut-être simplement par courriel dans un premier temps. Pour ce faire, nos amis de Fishbourne avaient invité plusieurs présidents d'associations avec qui nous avons pu discuter à bâtons rompus. Nous sommes donc rentrés avec des adresses que nous nous ferons un plaisir de communiquer pour que le jumelage ne soit pas seulement un Comité, mais un réel lien entre nos deux communes.

Si vous souhaitez découvrir Fishbourne et son comité de jumelage, vous pouvez visiter leur site à l'adresse suivante : <https://fr-fr.facebook.com/folsm/>

Et si vous souhaitez vous impliquer au sein de notre comité, ou être tenus informés des prochaines réunions et activités, n'hésitez pas à envoyer un message à l'adresse [patoupol@gmail.com](mailto:patoupol@gmail.com)

En espérant que ces quelques mots vous donneront envie de découvrir ce très joli village - et peut-être de vous remettre à l'anglais, qui sait ? - je vous souhaite, au nom du Comité de jumelage, de très belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2016.

## ALPAC - Arc en Ciel



Un petit moment de détente ? Un instant de convivialité ? Des créations diverses et multiples sur les thèmes : points comptés, couture, cartonnage, mosaïque, tricot, peinture sur soie, découpatch, patchwork... ? L'association Arc en Ciel, atelier de loisirs créatifs, vous propose cette diversité 2 fois par semaine le mardi et le jeudi de 14h à 16h30 : des plaisirs partagés, des échanges amicaux, des partages d'idées et de compétence, une thérapie manuelle... N'hésitez pas à nous rendre visite.

Deux fois par an, en milieu et fin d'année, elle expose ses créations dans ses locaux

(ancienne mairie rue Abbé Rolland) ainsi qu'au marché de Noël.

L'association participe et s'implique avec ardeur, détermination et conviction au sein de la commune (téléthon, repas des aînés, salon des artistes, cérémonies...).

Fondée en 1986, elle se prépare à fêter ses 30 ans !!

Toutes les adhérentes vous souhaitent une bonne année 2016.

### PRATIQUE

Muriel Taupin 06 10 38 59 14

Andrée Ligas 06 83 47 43 34

# Infos pratiques

**POMPIERS** - Courseulles-sur-mer

02 31 37 45 47 ou le 112

**SAMU** : 15

**Centre Hospitalier Universitaire** : 02 31 06 31 06

**Centre Anti-poison Rouen** : 02 35 88 44 00

**Été : Gendarmerie** - Saint-Aubin 02 31 97 34 75

**Docteur Blacher** : 3 rue de Saint-Aubin

à Langrune-sur-mer-02 31 97 04 80

**Docteur Hamon** : (homéopathie)

11 avenue de la Libération à Langrune-sur-mer

02 31 73 42 75

**Cabinet infirmier** : 5 route de Courseulles

02 31 96 08 65

**Masseur Kinésithérapeute** :

François Bontemps, rue de la mer-02 31 97 16 85

**Podologue** : Mathilde Riche,

11 avenue de la Libération - 02 31 96 69 13

**Pharmacie, Mme Fontaine** :

11 avenue de la Libération - 02 31 97 32 90

**Dentiste : M. Bessac**

11 avenue de la libération - 02 31 37 93 82

**Office de tourisme** : 02 31 97 32 77

**Assistante sociale** : Douvres-la-Délivrande :

02 31 37 66 10 - Fax : 02 31 37 66 15

**AIRE** : 02 31 97 54 82

**Garderie** : 02 31 97 34 98

**Ecole primaire et maternelle** : 02 31 97 34 91

**Paroisse Saint Regnobert** :

10 place de la Basilique à Douvres la Délivrande

02 31 36 21 91 - 02 31 37 67 94

Messe le dimanche à 9h45

**Déchetterie** : Voir nouveaux horaires page 2

**Gendarmerie** : Douvres - 02 31 08 35 73 ou 17

De 8h à 12h et de 14h à 19h

**Secrétariat mairie** :

www.mairie-langrune-sur-mer.fr

02 31 97 31 36 - Fax : 02 31 36 01 32

• lundi : 9h00/11h30 - 13h30/17h30

• mardi, jeudi, vend. : 9h00/11h30 - 13h30/16h00

• mercredi, samedi : 9h00/11h30

**Eaux de Normandie** :

Chemin du Grand Clos : 0810 384 384

de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Fermé le samedi.

**Bibliothèque Municipale** : 02 31 96 59 44

Horaires d'ouverture :

mardi 17h/19h, mercredi 10h/12h et 14h/16h

Jeudi 17h/19h, vendredi 10h/12h, samedi 10h/12h

**La Poste** : 02 31 08 34 72

**GDF SUEZ**

• **Urgences gaz naturel** : appeler le GRDF

au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

• **Pour le raccordement au gaz naturel** : appeler GRDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)

• **Si Contrat Gaz de France DolceVita** :

09 69 324 324 (appel non surtaxé)

ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

## tarifs 2016

DIVERS		
FORAINS - la semaine	125,00	
FORAINS - sédentaires pour manège - la saison	500,00	
FORAINS - sédentaires à la journée	45,00	
GUI-GUI (du 1er avril au 30 octobre) saison (forfait)	700,00	
GUI-GUI (du 1er novembre au 30 mars) hors saison (forfait)	210,00	
CABINE À PIZZAS (forfait annuel)	900,00	
TERRASSE - Bord de mer à l'année le m2 (commerçant)	16,00	
TERRASSE - Bord de mer en saison (du 1er avril au 30 octobre) le m2 (commerçant)	12,50	
TERRASSE et étalage - autres rues à l'année le m2 (commerçant)	10,50	
TERRASSE et étalage - autres rues saison ( du 1er avril au 30 octobre) le m2 (commerçant)	9,00	
TERRASSE - Hôtel de la Mer - Place du 6 juin (forfait)	1100,00	
MARCHÉ - le mètre linéaire	1,50	
VENTE déballage hors marché - par jour	50,00	
VENTE PIZZA ou similaire - par jour	15,00	
CAMION VENTE A EMPORTER - (forfait annuel) 1 jour par semaine	600,00	
CABINE - droit de plage - la saison	70,00	
CABINE - gardiennage	30,00	
Totem Camping «Mer et Vacances»	90,00	
CAUTION clés Salles	100,00	
CONCESSION CIMETIERE		
Concession tout terrain	15 ans	150,00
	30 ans	280,00
	50 ans	450,00
Columbarium (1 case-2 urnes) Nouveau cimetière	Forfait de base	800,00
	15 ans	120,00
	30 ans	200,00
	50 ans	400,00
Columbarium (1 case-2 urnes) Ancien cimetière	Forfait de base	576,00
	15 ans	120,00
	30 ans	200,00
	50 ans	400,00
Dispersion cendres + plaque nominative		50,00
Vacation funéraire		25,00
LOCATION SALLES		
<b>LINGLONIA</b>	<b>CAUTION 450 EUROS</b>	
Langrunais - week-end		400,00
Non langrunais - week-end		525,00
Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)		450,00
Non Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)		575,00
Associations «1ère location»		85,00
Associations dès 2ème location		400,00
Le CDFL (comité des fêtes) bénéficie d'une gratuité jusqu'à la 5ème location comprise		
<b>FERNAND PODEVIN</b>	<b>CAUTION 450 EUROS</b>	
Langrunais - week-end		225,00
Non langrunais - week-end		400,00
Associations «1ère location»		35,00
Associations dès 2ème location		225,00
Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)		255,00
Non Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)		430,00
Assemblée générale Association langrunaise		GRATUIT
Réunions locations de tout ordre (Langrunais et non Langrunais)		130,00
Le CDFL (comité des fêtes) bénéficie d'une gratuité jusqu'à la 2ème location comprise		
location du 24 ou du 31 décembre 2016		
<b>SALLE FERNAND PODEVIN UNIQUEMENT</b>	<b>CAUTION 450 EUROS</b>	
Langrunais		300,00
Non langrunais		500,00

**SALON DE COIFFURE - FEMININ - MASCULIN**  
**LE SALON DE LA PLAGE**  
 10 RUE DE LA MER  
 14830 LANGRUNE SUR MER  
**TEL : 02.31.96.38.66**  
 DU MARCHÉ AU JEUDI  
 9H A 12H - 14H A 18H  
 VENDREDI 9H A 13H  
 SAMEDI 9H A 12H



**Hôtel-Restaurant de la Mer**  
 LANGRUNE SUR MER  
 Face à la mer · Ouvert toute l'année  
[hoteldelamer@wanadoo.fr](mailto:hoteldelamer@wanadoo.fr) · [www.hoteldelamer.com](http://www.hoteldelamer.com)



2 rue de la mer - 14830 LANGRUNE SUR MER  
 Tél. : 02 31 96 03 37 · Fax : 02 31 97 57 94

**BAR TABAC LOTO PMU**  
 L'HYPOCAME  
 14830 LANGRUNE SUR MER  
 Ouvert tous les jours  
 SAUF LE MERCREDI



**QUINETTE SAS**  
 ENTREPRISE  
 DE BATIMENT  
 Tél. 02 31 97 34 39  
 Fax : 02 31 97 42 32  
 32 rue Maréchal-Montgomery  
 14830 LANGRUNE SUR MER

**GRUPE GEPALCONCRETE**  
 30 ingénieurs à votre service  
 sur la Basse Normandie

CONTRÔLE TECHNIQUE - COORDINATION SPS  
 DIAGNOSTICS BÂTIMENTS -  
 ATTESTATION RT 2012 - FORMATIONS

NOTRE CONTACT : [RENAUD DUPON - 02.31.53.40.50](mailto:RENAUD.DUPON@gepalconcrete.fr) - [www.gepalconcrete.fr](http://www.gepalconcrete.fr)

**ACS SERVICES**  
 Notre Agence de Caen  
 14000 CAEN

DIAGNOSTICS HANDICAPÉS  
 DOSSIERS AD'AP  
 AUDIT ET ASSISTANCE TECHNIQUE  
 AMO HQE - AMO BBC - AUDITS ENERGETIQUES

**Entreprise LETELLIER SAS**

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS  
 TRAVAUX ROUTIERS  
 TERRASSEMENTS MECANIQUES  
 EXPLOITATION DE LA CARRIERE  
 "LES PERELLES" à DOUVRES  
 BPE : CENTRE DE TRI  
 ET VALORISATION DES DECHETS DU BTP

Rue Philippe Lebon - B.P. 20  
 14440 DOUVRES-LA-DELIVRANDE  
 Tél. : 02 31 36 24 00 - Fax : 02 31 36 24 01  
 E-mail : [tp-letellier@wanadoo.fr](mailto:tp-letellier@wanadoo.fr)



**Au Pétrin d'Antan**  
 42, rue de la Mer  
 14830 Langrune sur Mer  
 Tél. 02 31 74 59 55



**ENTREPRISE HOUDET**

- Electricité Générale  
 - Cloisons sèches  
 Doublage - Isolation

02 31 97 43 18  
 06 81 62 07 12

[stephane.houdet0949@orange.fr](mailto:stephane.houdet0949@orange.fr)  
 14830 LANGRUNE SUR MER



**épi SERVICE**

19 AVENUE DE LA LIBERATION  
 14480 LANGRUNE SUR MER  
**Tél. 02 31 96 43 02**



**Mer et Vacances**  
 Le monde de l'habitat de vacances



**BOUCHERIE CHARCUTERIE**

**Luis RODRIGUES**  
 38 rue de la Mer  
 14830 LANGRUNE-SUR-MER  
 02 31 96 80 46



**PALAO**  
 depuis 1955  
**Chauffage - Plomberie**  
**Salle de Bain**  
 14830 LANGRUNE / MER  
[palaoar@orange.fr](mailto:palaoar@orange.fr)  
**Tél. 02 31 97 30 88**



[www.vassard-omb.com](http://www.vassard-omb.com)

**MOBILIER AMENAGEMENT**  
 02 31 46 41 42

**COPIEUR BUREAUTIQUE**  
 02 31 46 41 45



**L'atelier d'intérieur**  
 votre déco autrement

14830 Langrune sur mer - Tél. 06.87.22.83.84  
[latelierdinterieur@gmail.com](mailto:latelierdinterieur@gmail.com)  
[blog : www.latelierdinterieur.blogspot.com](http://blog.www.latelierdinterieur.blogspot.com)



**Restaurant Prestigium**

38, rue Général Leclerc  
 14830 LANGRUNE SUR MER  
**02 31 97 32 25**



**PIERREVAL**  
 GROUPE  
 PROMOTEUR AMÉNAGEUR

Votre agence à CAEN :  
 Parc Unicité - 12 rue Alfred Kastle  
 Tél. : 02 31 25 51 30  
[contact@pierreval.com](mailto:contact@pierreval.com)



L'excellence pour votre auto

**Garage BOURDON SARL**

Réservation toutes marques  
 tous vos véhicules  
 tous vos travaux

38 rue Général Leclerc - 14830 LANGRUNE SUR MER  
 Tél. : 02 31 97 02 45



# DIDIER BOURGES

PEINTURE • VITRERIE • RAVALEMENT  
(garanti 10 ans) • POSE DE REVETEMENTS  
SOLS ET MURS  
**Tél. 02 31 97 68 87 - 06 19 87 04 29**  
1 impasse de l'Anguille  
14830 LANGRUNE SUR MER

# BANTONEL

MENUISERIE - ISOLATION - STORE  
ALU - BOIS - PVC - VÉRANDA - PORTAIL

12 bis Voie Romaine  
14830 LANGRUNE SUR MER  
Tél. : **02 31 370 370**  
Mail : bantonel@orange.fr

Organisation complète des obsèques  
24 h/24 h 7/7  
**Adam**  
« Laissez notre famille s'occuper de votre famille »  
4 route de Langrune 168 rue d'Aurhèle  
DOUVRES-LA-DELIVRANDE CAEN  
Téléphone 02 31 37 56 57 02 31 35 49 83  
Fax 02 31 37 56 57 02 31 37 56 57  
www.pompes-funèbres-adam.com

# BLEU MARINE

- GESTION
- TRANSACTION
- LOCATION
- SYNDIC DE COPROPRIETE

34 rue du Général Leclerc  
14830 LANGRUNE SUR MER  
**Tél. 02 31 85 71 10 - Fax : 02 31 85 71 11**  
www.bleumarineimmobilier.fr



**édificidès**  
VOTRE IMMOBILIER  
CONTACT : 02 31 27 89 89  
www.edificides-immobilier.fr

SOCIETE DES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT



URBANISME - INFRASTRUCTURES  
ENVIRONNEMENT - VRD  
12, voie des Alliés - 14440 Douvres La Délivrande  
Tél. : 02 31 37 72 22 - Fax : 02 31 37 71 64  
agence.douvres@tecam.fr

# AIRE NATURELLE DE CAMPING

MME J.M. LAURENT  
18, rue de Tailleville  
14830 LANGRUNE SUR MER  
Tél./Fax : 02 31 96 10 39

# HYPER U

DOUVRES LA DELIVRANDE

les nouveaux commerçants



# Le Prélude

traiteur



02 31 85 35 99  
06 83 10 18 32

# Aux Fleurs Des Lys

Christelle Miet  
Fleuriste décoration

30 avenue de la Libération  
14830 Langrune sur Mer  
Tél. 02 31 96 31 49

# Entreprise FERRAND

MACONNERIE GENERALE  
RAVALEMENT - RENOVATION - CARRELAGE

**Tél. 02 31 97 65 61**  
20 rue du Maréchal Montgomery  
14830 LANGRUNE SUR MER

# Mr. Bricolage

Courseulles-sur-Mer

Z.I. Face à LIDL

Tél. 02 31 97 93 55

Douvres-la-Délivrande

Parking HYPER U  
Tél. 02 31 37 25 20

# La Marine



Tél. 02 31 97 05 83

*Tous les commerçants et entreprises partenaires  
du bulletin municipal  
vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année*

# Liste des associations

VIVRE A LANGRUNE	ANGLARES Jean-Claude	29, Rue du Moulin	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.38.94
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	BEDAGUE Guy	4, Rue des tulipes	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.74.65
YOGA-CLUB	BERNARD Claudine	12 Allée de la Vieille Parée	14114 VER SUR MER	02.31.22.20.90
QUADS SESSION	BROCHET Vincent	14-16 Rue du Gl Leclerc	14830 LANGRUNE SUR MER	06.63.19.70.80
ASSOCIATION DE LA GARENNE	DRILLET MARC	1, Rue des Tulipes	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.09.73
LES FOUS DE BASSAN	HERBELIN Francky	609 A. des Belles Portes	14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	06.73.33.95.09
AMICALE SPORTIVE de LANGRUNE (Foot)	MOREAU Roger		14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.80.36.42
ASSOCIATION TENNIS DE TABLE LANGRUNAISES	JACQUELINE Christian	14, Rue du petit Clos	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.68.07
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	KERAUTRET Micheline	11 Rue des Trois Graces	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.20.22
LES AMIS DE LINGLONIA	CAZOULAT Yves	6 rue de la Chapelle	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.30.67
ASSOCIATION AVENIR DE LANGRUNE	LECOUTURIER Gilbert	43, Voie du 48° Commando	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.86.40
ASSOCIATION BIBOP A LA COTE	LEVASSORT Vincent		14440 DOUVRES LA DELIVRANDE	06.30.28.26.85
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	CLAQUIN Pavla		14830 LANGRUNE SUR MER	
SOCIETE DE CHASSE	METIVIER LAURENT Bernard	18, Route de Tailleville	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.10.39
ACADEMIE D'ESCRIME DE LANGRUNE	MILLET Paul	5 Rue de la Falaise	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.73.40.70
COUNTRY et DANSE de SALON	MOREAU Mireille	45 Rue de l'Espagne	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.36.07.02
ASSOCIATION DES OENOPHILES DE LA COTE	LELONG Jean-Claude	7, rue de la Haule	14440 DOUVRES LA DELIVRANDE	06.08.67.32.08
CLUB DE VOILE	OUTIN Daniel	1 Rue du Caporal Pool	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.53.79
COMITE DES FETES de LANGRUNE SUR MER	SIEGFRIED Sylviane	Mairie	14830 LANGRUNE SUR MER	07.89.08.77.44
COMITE DE JUMELAGE	POL Patricia	10 Rue des Trois graces	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.31.51
CLUB DU SOURIRE	SANGALLI Baptiste	6, Rue Catherine de Médicis	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.11.23
A.L.P.A.C	TAUPIN Muriel	6, Impasse Victor Hugo	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.97.31.83
TENNIS CLUB LANGRUNE SUR MER	TRANQUART Nathalie	10 Rue Grange Denis	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.79.75
PETANQUE LANGRUNAISE	SAINT MARTIN Jerome	4, Rue de la Mairie	14830 LANGRUNE SUR MER	06.08.75.73.43
LANGRUNE SUR LIVRES	PODEVIN Sylvie	102, Rue de la Mer	14830 LANGRUNE SUR MER	
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		Rue Abbé Rolland	14830 LANGRUNE SUR MER	02.31.96.59.44



Lotissement Le Clos Lingonia (à 2 Km)

# Deux langrunais à l'honneur...

## Nicolas Rousselot, médaille d'or



**L**e jeune langrunais, Nicolas Rousselot, 14 ans, membre du Motonautique Club de Basse-Normandie, a décroché la médaille d'or aux Championnats d'Europe de ski nautique à Rome le 9 août 2015.

Ce titre de Champion d'Europe de Slalom dans sa catégorie (cadet) s'est accompagné d'une médaille de bronze pour l'équipe de France Cadet et fait suite à l'obtention de 3 titres de Champion de France en figure, saut et combiné de ski nautique remportés une semaine auparavant à Ezy sur Eure aux championnats de France.

Déjà Champion de France de 2011 à 2013, ce jeune normand, qui s'entraîne sur le lac de Rabodanges dans l'Orne, a déjà à son actif un très beau palmarès.



## Lucie Marie pratique la voltige équestre

Lucie Marie pratique la voltige équestre depuis 6 ans en équipe et maintenant en individuel depuis 2014.

Cette année elle a participé à différents concours régionaux, nationaux et internationaux avec différents chevaux, mais toujours avec Yannic Kerculek comme longeur. Elle a remporté le Concours de Voltige International de Saumur, les 3, 4, 5 avril 2015 en catégorie "senior femme 1 étoile" avec le cheval Gorky du Prieuré. Elle a participé et a remporté le championnat de France de voltige équestre catégorie "amateur 2" au Mans début Juillet avec le cheval Quisky d'Isky.

